



RAPPORT FINAL GUINEE

MECANISME DE SUIVI & APPRENTISSAGE TIERCE PARTIE
DU FONDS FIDUCIAIRE D'URGENCE POUR L'AFRIQUE

Rapport préparé par Altai Consulting pour le FFU | Mars 2021



Financé par
l'Union européenne



© 2021 Altai Consulting. Tous droits réservés.

Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.

Sauf indication contraire, toutes les photos de ce rapport sont créditées à Altai Consulting.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (FFU). Son contenu relève de la seule responsabilité d'Altai Consulting et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Mars 2021

AUTEURS

Rédaction : Hugo Ladroue, Altai Consulting, responsable pour la Guinée ; Wout Van Eylen & Mathilde Chiffert, et Mathilde Verdeil.

Assurance qualité : Jérémie Toubkiss, Altai Consulting, directeur de projet

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les structures listées en annexe et qui ont contribué à l'organisation de notre/nos mission(s) et à la réflexion ayant abouti à la rédaction de ce rapport.

Photo de couverture : © Hugo Ladroue

TABLE DES MATIERES

1. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	4
1.1. Le suivi-apprentissage tierce-partie (tpml) du FFU en région SLC	4
1.2. Méthodologie des missions en Guinée	4
2. PERTINENCE DES PROJETS FFU PAR RAPPORT AU CONTEXTE MIGRATOIRE	6
2.1. Contexte migratoire de la Guinée	6
2.2. Pertinence des projets FFU par rapport au contexte	7
3. AIDE AU RETOUR ET À LA RÉINTÉGRATION	8
3.1. Retour et assistance immédiate à l'arrivée avant le démarrage de la réintégration	8
3.2. Soutien aux plus vulnérables : appui médical et psycho-social	10
3.3. Conseil et orientation professionnels	12
3.4. Formation et insertion professionnelle	16
3.5. Projets individuels, collectifs et communautaires de l'OIM	18
3.6. Satisfaction et feedback des bénéficiaires	21
3.7. Situation professionnelle des bénéficiaires de l'OIM	22
3.8. Autonomisation économique	22
3.9. Réinsertion sociale et stabilisation psycho-sociale	24
3.10. Volonté de ré-émigrer	24
3.11. Suivi, évaluation et apprentissage	25
3.12. Recommandations et bonnes pratiques d'autres pays	26
4. GOUVERNANCE DU RETOUR ET DE LA RÉINTÉGRATION ET DE LA MIGRATION	30
4.1. Architecture institutionnelle et développement des politiques relative à la migration et à l'emploi	30
4.2. Appropriation par les autorités nationales et pérennité des actions du FFU	31
4.3. Gestion de la migration au-delà du retour et de la réintégration	33
4.4. Recommandations et bonnes pratiques issues d'autres pays	34
5. SENSIBILISATION	36
5.1. Objectifs et approches	36
5.2. Conception et ciblage	38
5.3. Mise en œuvre	40
5.4. Durabilité	42
5.5. Suivi-évaluation	42
5.6. Participation, satisfaction, et feedback	43
5.7. Impact	44
5.8. Recommandations et bonnes pratiques d'autres pays	46

1. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

1.1. LE SUIVI-APPRENTISSAGE TIERCE-PARTIE (TPML) DU FFU EN REGION SLC

Le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique ([FFU pour l'Afrique](#)) a pour objectif de promouvoir la stabilité et d'améliorer la gestion des migrations dans trois régions : Sahel et lac Tchad (*Sahel and Lake Chad - SLC*) ; Corne de l'Afrique ; et Afrique du Nord. La région SLC est la plus grande région d'intervention du FFU tant en termes de nombre de pays concernés (treize) que d'engagements financiers et de nombre d'actions (programmes et projets) financés (2.1 milliards d'EUR).

En juillet 2019, le FFU a établi un mécanisme de suivi-apprentissage tierce-partie (*Third Party Monitoring and Learning - TPML*) pour certaines actions qu'il finance en région SLC. Ce mécanisme, confié au bureau d'études [Altai Consulting](#), concerne les actions relatives à la réintégration des migrants de retour dans leur pays d'origine, à la gouvernance des migrations et aux campagnes de sensibilisation, trois thèmes financés dans le cadre de l'objectif stratégique numéro 3 du FFU et qui mobilisent différents partenaires de mise en œuvre (PMO) dans la région.

Les principaux objectifs de TPML sont les suivants :

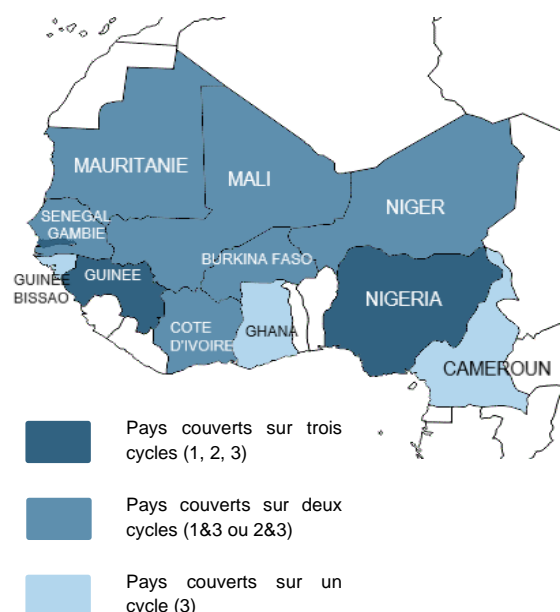
- Alimenter la réflexion sur la pertinence, les résultats et la pérennisation des actions du FFU ;
- Contribuer au partage d'expériences entre PMO et entre pays ;
- Fournir des retours réguliers aux acteurs concernés (Union européenne, FFU et PMO) afin de guider la prise de décision stratégique et programmatique.

1.2. METHODOLOGIE DES MISSIONS EN GUINEE

Le mécanisme TPML au niveau régional s'organise en trois cycles de collecte des données. Le premier cycle s'est déroulé entre juillet et novembre 2019 et s'est limité aux actions financées par le FFU en faveur du retour et de la réintégration des migrants dans huit pays de la région SLC. Le deuxième cycle a été interrompu en mars 2020 après quatre missions-pays en raison de la crise du COVID-19. Le troisième cycle a eu lieu de septembre 2020 à janvier 2021 et a couvert les trois thèmes et 12 des 13 pays mentionnés plus haut!

Tableau 1 et carte 1 : Organisation des mission TPML

Cycle	Thèmes / activités	Quand ?	Où ?
1	✓ Retour & réintégration	Juillet – novembre 2019	8 pays
2	✓ Retour & réintégration ✓ Gouvernance de la migration ✓ Campagnes de sensibilisation	Janvier – juin 2020	4 pays
3	✓ Retour & réintégration ✓ Gouvernance de la migration ✓ Campagnes de sensibilisation	Août 2020 – janvier 2021	12 pays



Ce rapport présente l'analyse de l'ensemble des données collectées par TPML en Guinée (3 cycles). L'analyse couvre les quatre initiatives suivantes (voir annexe 1.2) :

- L'Initiative Conjointe (IC) Union européenne (UE) - Organisation internationale pour les migrations (OIM) est un programme régional mis en œuvre par l'OIM qui aide les migrants ouest-africains sur la route migratoire de la Méditerranée centrale à revenir et se réintégrer dans leur pays d'origine, sensibilise les jeunes de ces pays sur la migration, et œuvre au renforcement de la gestion des migrations dans les 13 pays de la région SLC (5,4 millions d'EUR plus un top-up régional). Lancée en avril 2017 en Guinée, l'IC a pris en charge le retour assisté de presque tous les migrants guinéens souhaitant revenir dans leur pays, et la réintégration de la plupart d'entre eux.
- Le consortium INTEGRA appuie l'intégration socio-économique des jeunes guinéens par la formation de courte (GIZ, CCI) et longue durée (Enabel, PNUD, CCI) et le soutien à l'entrepreneuriat (CCI, GIZ, PNUD, Enabel). Il a été lancé en novembre 2018 pour 65 millions d'EUR, et est mis en œuvre par cinq PMO à travers trois composantes. Le Centre du Commerce International (CCI) a démarré ses activités rapidement après le lancement du programme. La composante d'Enabel, du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) n'a commencé ses activités que mi-2019. La composante de la GIZ n'avait toujours pas débuté les formations de courte durée fin 2020. Contrairement à l'IC qui ne ciblent que les migrants de retour, INTEGRA vise l'ensemble des jeunes dans ses zones d'intervention, mais a un quota à atteindre de 30% de migrants de retour parmi ses bénéficiaires.
- Le projet régional PROTEGEM d'appui à la protection des migrants les plus vulnérables en Afrique de l'Ouest (20 millions d'EUR), mis en œuvre en Guinée par Terre de Hommes (TDH) et ciblant les jeunes vulnérables (moins de 24 ans) en mobilité interne et internationale.
- Le projet régional d'appui à la Lutte contre la Traite des Personnes dans les pays du Golfe de Guinée (18 millions d'EUR), mis en œuvre par Expertise France, qui couvre les dimensions internes et internationales de la traite en Guinée, au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Nigéria, au Togo et au Bénin.

Ce rapport se concentre surtout sur l'IC et INTEGRA compte tenu du démarrage récent (2020) des projets de Terre des Hommes et d'Expertise France.

Les missions terrain en Guinée se sont déroulées en septembre 2019, février et septembre-octobre 2020. Elles ont permis de collecter, trianguler et analyser les données provenant des différentes sources suivantes (voir détails en annexe) :

- **42 acteurs clefs** (les interlocuteurs ayant été rencontrés à plusieurs reprises ne sont comptabilisés qu'une seule fois) : les responsables et personnels concernés au sein de la Délégation de l'Union européenne, des départements ministériels compétents et des six PMO cités plus haut, ainsi que de leurs ONG partenaires et prestataires privés (voir annexe 1.3) ;
- **75 documents** relatifs au contexte et politiques/protocoles migratoires du pays, aux PMO/actions concernés ainsi qu'aux aspects de coordination et de suivi-évaluation (voir annexe 1.4) ;
- **Visites et observations directes** sur le terrain : visite des locaux du centre d'accueil et d'orientation de Conakry, de plusieurs lieux de formation et projets individuels et collectifs financés par le FFU, et de chantiers-école.
- Deux enquêtes ayant permis d'interroger :
 - Un échantillon de **429 migrants bénéficiaires** (156 au cycle 1 ; 120 au cycle 2 et 153 au cycle 3) dont la majorité avait déjà bénéficié d'une assistance au moment de l'enquête ; cette enquête quantitative a été complétée par des discussions qualitatives en petits groupes.
 - Un échantillon de **254 bénéficiaires d'activités de sensibilisation** (migrants ou non) (117 au cycle 2 et 137 au cycle 3) financées par le FFU (enquête quantitative) ;

Ces bénéficiaires ont été identifiés grâce à des listes de contacts fournies par les différents PMO et à travers la technique de la boule de neige. Les données provenant de ces entretiens fournissent des indications sur la situation et l'expérience des migrants soutenus par le FFU dans le pays, mais ne

sauraient être statistiquement représentatives de l'ensemble des bénéficiaires au niveau national (voir détails en annexe 1.5).

Les différents témoignages ont été recueillis sur consentement verbal et conformément aux principes de confidentialité et d'anonymat.

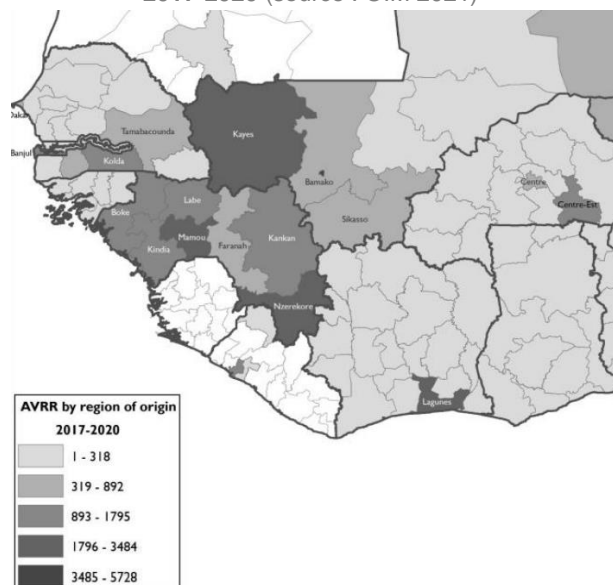
2. PERTINENCE DES PROJETS FFU PAR RAPPORT AU CONTEXTE MIGRATOIRE

2.1. CONTEXTE MIGRATOIRE DE LA GUINEE

La Guinée est le premier pays ouest-africain d'émigration irrégulière vers l'Europe et le troisième en nombre de retours volontaires assistés, sur la période 2017-2020ⁱⁱ. Le nombre de Guinéens arrivant aux frontières de l'UE a atteint un pic en 2016 (plus de 15 000 personnes) avant de légèrement diminuer en 2017-2018 puis beaucoup plus drastiquement à partir de janvier 2019 (850 migrants comptabilisés par Frontex en 2018 puis 2019)ⁱⁱⁱ. Depuis le début de l'Initiative Conjointe UE-OIM, 19 000 Guinéens sont revenus dans leur pays (3^{ème} pays après le Mali et le Nigéria), avec un pic en 2018^{iv}. C'est 10 fois plus que prévu par l'OIM (cible initiale : 2 000 personnes).

La migration irrégulière touche l'ensemble du territoire guinéen et est multifactorielle. Contrairement à la plupart des pays de la sous-région, le phénomène de l'émigration irrégulière guinéenne n'est pas concentré géographiquement : il touche à peu près également toutes les régions du pays (carte 1) et la part de chaque région varie d'année en année bien que les régions de Nzérékoré et Mamou semblent prédominer. Le premier pays de destination souhaitée est la France, et les deux premiers pays de retour sont la Libye et l'Algérie. Environ la moitié des migrants s'installe à Conakry à leur retour^{vi}.

Carte 2 : Régions d'origine des migrants de retour, 2017-2020 (source : OIM 2021)^v



Les migrants de retour sont à 96% des hommes, célibataires le plus souvent, et particulièrement jeunes : l'écrasante majorité a entre 18 et 27 ans avec un âge moyen de 24 ans, comparé à une catégorie d'âge de 18 à 35 ans et une moyenne à 26 ans pour l'ensemble de la région SLC. Plus d'un dixième des migrants guinéens sont mineurs^{vii}. Malgré leur jeune âge, leur niveau d'instruction est plus élevé que la moyenne régionale : près de 70% ont le niveau d'études secondaire ou supérieur contre 44% au niveau régional. Avant leur départ, ils sont plus souvent en cours d'études (environ 40%) et moins souvent en situation d'emploi que les migrants des pays voisins^{viii}. Leur répartition ethnique reflète à peu près celle de la population guinéenne dans son ensemble, avec une majorité de peulh et de malinké^{ix}.

La migration guinéenne est décrite dans la plupart des études et par 70% des migrants eux-mêmes comme motivée par des raisons économiques. La croissance démographique (+2,8% par an, l'un des taux les plus élevés du monde) et l'exode rural (renforcé par l'enclavement des territoires, la dégradation de l'environnement et les confiscations foncières dans les zones d'exploitation minière, secteur économique clé) créent un afflux de jeunes à la recherche de travail et de conditions de vie décentes,

que le marché de l'emploi peine à satisfaire^x. 53% de la population vit en dessous du seuil national de pauvreté (8 815 francs guinéens soit 0,9 EUR/personne/jour)^{xi}. Mais trois études récentes^{xii} mettent en lumière d'autres facteurs sociaux et politiques influençant la décision du départ : une dynamique de mobilité transfrontalière ancienne chez les peulhs de tradition pastorale et les Malinkés de tradition commerçante ; la compétition entre fratries au sein des ménages polygames (situation familiale de 60% des migrants interrogés dans une étude de l'OIM) ; l'encouragement de l'entourage amical immédiat et de ceux déjà partis (70% des cas) et des réseaux de passeurs ; le manque de confiance dans l'élite politique et les institutions publiques parmi une jeunesse particulièrement politisée ; et la marginalisation de la population peulh sur le plan politique.

2.2. PERTINENCE DES PROJETS FFU PAR RAPPORT AU CONTEXTE

Le portefeuille de projets du FFU dans le pays apparaît pertinent à la fois car il répond aux défis principaux de la migration guinéenne, et par la diversité et la complémentarité des actions financées. Pris dans leur ensemble, les projets FFU en Guinée permettent :

- La réponse à l'afflux des migrants de retour (par l'IC) ;
- La prévention de la migration par la création d'opportunités socio-économiques pour les jeunes (INTEGRA) et des campagnes de sensibilisation (tous les projets FFU) ;
- La protection et la prise en charge des jeunes migrants (PROTEGEM) ;
- La lutte contre les réseaux de traite à travers notamment le renforcement de la chaîne pénale (Expertise France).
- La modernisation de l'Etat civil et le renforcement de l'identification des individus et des flux à travers un projet pilote mis en œuvre par Enabel

INTEGRA permet de diversifier l'offre d'appui économique rendue disponible par l'IC aux migrants de retour ; de prendre en compte les migrants étant revenus d'autres pays que ceux de la route de la Méditerranée centrale pris en charge par l'IC ; et de créer des opportunités pour l'ensemble de la jeunesse guinéenne sans singulariser les migrants de retour – répondant ainsi à la préoccupation et aux priorités politiques du gouvernement guinéen. Le risque de développer une aide socio-économique spécifiquement dédiée aux migrants de retour est de créer une différence de traitement et donc des tensions entre migrants bénéficiaires et autres jeunes non-éligibles, voire de créer un effet d'aubaine (attirer des jeunes qui n'avaient initialement pas le projet de migrer, en les incitant à migrer ou à frauder pour pouvoir bénéficier de l'assistance de l'IC)¹.

Toutefois, les synergies recherchées entre l'IC, INTEGRA et les autres projets ne se sont pas concrétisées autant que souhaité, et ce pour plusieurs raisons : le décalage des dates de début et d'avancement des projets ; leurs zones d'intervention qui ne coïncident pas bien - par exemple, INTEGRA intervient peu ou pas en Basse-Guinée et en Guinée forestière qui sont pourtant des zones importantes de départ et de retour (voir annexe 1.6) ; et les difficultés de coordination opérationnelle et de référencement (voir section *Conseil*).

Face à l'augmentation sans précédent du nombre de jeunes Guinéens tentant de traverser la Méditerranée et se retrouvant bloqués sur les routes, l'IC a permis d'apporter une aide d'urgence efficace et coordonnée. Elle continue d'être une initiative d'une grande nécessité sur le plan régional comme en Guinée, et son approche d'assistance multidimensionnelle à la réintégration est pertinente. La cible initiale des 2 000 migrants de retour assistés ayant été rapidement atteinte, l'OIM Guinée a bénéficié de fonds additionnels (« top-up » régional) afin de pallier de manière régionale et coordonnée les défis logistiques, financiers et politiques auxquels le gouvernement guinéen et ceux

¹ Plus généralement, ce type d'approche est susceptible de créer un statut nouveau de « migrants potentiels » désignant les jeunes n'ayant pas migré mais qui sont soutenus par le FFU dans l'objectif de prévenir la migration irrégulière, voire de considérer tout jeune guinéen comme un potentiel migrant irrégulier.

de la sous-région étaient confrontés pour répondre à la crise. L'OIM s'est efforcée de fournir une assistance immédiate à un maximum de migrants, tout en gardant l'objectif de maximiser leurs chances individuelles d'une réintégration « durable ». A mi-2020, dans le cadre de l'IC, 6 000 migrants guinéens de retour avaient commencé le processus réintégration et 4 700 l'avaient terminé^{xiii}. L'apparition de la crise sanitaire a bien entraîné une diminution des départs comme des retours, mais les besoins d'assistance restent importants puisque le contexte économique rend encore plus difficile la réinsertion des migrants de retour et près de 15 000 Guinéens seraient aujourd'hui encore présents en Algérie et en Libye^{xiv}. L'approche intégrée de la réintégration adoptée par l'OIM est la bonne, puisque les besoins des migrants de retour ne se limitent pas à la dimension économique : leur réinsertion dans leur environnement social/communautaire et la prise en charge des affections psychologiques sont également importantes. L'exigence d'une aide flexible et adaptée correspond aux attentes des bénéficiaires. En complément de l'assistance au niveau individuelle, l'approche intégrée prend en compte le niveau communautaire et national/institutionnel, et donc l'ensemble de l'écosystème de la réintégration, et promeut une démarche de partenariats, synergies et référencements.

3. AIDE AU RETOUR ET A LA REINTEGRATION

3.1. RETOUR ET ASSISTANCE IMMEDIATE A L'ARRIVEE AVANT LE DEMARRAGE DE LA REINTEGRATION

Dans la première année et demie du projet, le caseload beaucoup plus important que prévu et la nécessité de mettre en place l'équipe projet et les partenariats - en parallèle du démarrage de l'assistance aux migrants - ont créé un goulot d'étranglement qui n'a pas permis une assistance rapide et optimale. Les principales conséquences de ces difficultés initiales ont été :

- Un processus d'accueil, d'information et d'enregistrement difficile tant dans le pays de départ des migrants qu'à leur arrivée en Guinée, et une assistance immédiate à l'arrivée moins adéquate pour les migrants revenus en début de projet.
- Une perte de contact avec une partie significative d'entre eux par la suite et un retard dans la fourniture de l'aide à la réintégration. Le nombre de migrants en attente d'assistance à la réintégration s'est accru rapidement et n'a pas encore été résorbé malgré les efforts réalisés pour remobiliser les migrants de retour dont l'OIM avait perdu la trace.
- Une difficulté des migrants en attente de réintégration de subvenir à leurs besoins immédiats. Beaucoup se sont attendus à recevoir une aide monétaire à leur arrivée. Il y a eu confusion entre l'argent de poche donné par l'OIM qui ne vise qu'à leur permettre de regagner leur lieu d'habitation, et l'aide à la réintégration elle-même, qui arrive beaucoup plus tard et n'est pas fournie en liquide.
- Un niveau d'information, tant dans le pays de départ, au moment où ils devaient prendre leur décision de revenir, qu'à l'arrivée en Guinée, jugé insuffisant par une proportion élevée de migrants de retour. 40% des répondants à l'enquête d'Altai Consulting avaient le sentiment de n'avoir pas bénéficié de suffisamment d'informations pour savoir à quoi s'attendre par rapport à l'aide à la réintégration et pour prendre une décision éclairée sur leur retour. Cela a généré une importante frustration qui s'est ajoutée à celle de n'avoir parfois pas eu d'autre choix que de rentrer (selon 30% des répondants)².

² Ces facteurs combinés peuvent expliquer que 21% des migrants de retour interrogés qualifient leur retour de « non-volontaire ». Cela ne signifie pas qu'ils ont été physiquement ou psychologiquement contraints au retour.

L'OIM a progressivement amélioré l'efficacité du processus de retour et d'aide immédiate à l'arrivée (avant le démarrage de la réintégration), par :

- Le processus d'élaboration des procédures opérationnelles standard (POS), qui a permis d'identifier les acteurs à impliquer dans l'aide au retour et l'assistance immédiate à l'arrivée, de clarifier leurs rôles et responsabilités respectives et de rendre le processus d'accueil et d'enregistrement plus efficient.
- Une meilleure information des migrants avant leur départ au Niger et à leur arrivée à Conakry ; notamment grâce à l'élaboration d'un « guide d'assistance à la réintégration ».
- L'aménagement de centres d'accueil à Conakry et Kankan pour mettre dans de meilleures conditions les migrants de retour et les acteurs impliqués dans l'assistance immédiate à l'arrivée.
- La distribution d'un téléphone et d'une carte SIM aux arrivants, pour pouvoir maintenir le contact.
- Une nouvelle approche pour accélérer la première étape de la réintégration (le conseil et l'orientation professionnels), réduisant le temps d'attente (voir section *Conseil*).
- La mise en place du « cash for work », une aide monétaire en échange d'un travail temporaire dans l'attente du démarrage du processus de réintégration (encadré 1). Plus de 2 200^{xv} migrants de retour en ont bénéficié, jusqu'à l'arrêt de cette forme d'appui en 2019 pour des raisons organisationnelles et financières.
- La mise en place d'une « task force COVID-19 » avec le gouvernement et d'un corridor humanitaire pour permettre le retour, pendant la période de restriction de mobilité, de guinéens bloqués à l'étranger, principalement au Niger.

Les parties prenantes rencontrés par Altai Consulting en 2019 et 2020, y compris les migrants de retour, ont exprimé leur satisfaction quant au processus de retour et d'assistance à l'arrivée. Récemment et selon les enquêtes Altai Consulting, les migrants sont un peu moins nombreux à se dire mal informés, et parmi ceux qui ont pu bénéficier d'une séance de conseil et d'orientation professionnelle, le temps d'attente a diminué de moitié entre 2017 et 2019 (voir annexe 1.7). La perte de contact avec les premiers migrants revenus au début de l'IC, les défis qui ont persisté depuis et l'interruption d'une partie des activités de réintégration au deuxième trimestre 2020 expliquent que le nombre de migrants n'ayant pas (encore) reçu d'aide à la réintégration reste très élevé : près de 12 000 à mi-2020, soit deux-tiers des Guinéens que l'IC a aidé à revenir, le pourcentage le plus haut des pays SLC^{xvi}.

Encadré 1: L'approche « cash for work » en Guinée

La Guinée a été le premier pays de l'IC dans la région SLC à mettre en place le *cash for work*. Cette approche a consisté en cinq jours d'activités d'assainissement urbain par semaine complétés par une journée de sensibilisation/formation organisée par l'OIM (le samedi). Les bénéficiaires, migrants de retours ou issus de la communauté, étaient rémunérés 70 000 GNF par jour (environ 7 EUR), dont les deux tiers étaient payés en liquide et le reste transféré sur un compte bancaire individuel permettant au migrant de retour de contribuer financièrement à son projet de réintégration économique individuel ou collectif. À la fin d'une période de 45 jours, et suite à un profilage, les migrants pouvaient choisir de continuer à bénéficier de l'assistance ou de se retirer avec leur épargne capitalisée, option choisie par 30% d'entre eux selon l'OIM. Cette approche a fait l'objet d'un travail de capitalisation d'expérience avant d'être appliquée dans d'autres pays comme le Burkina Faso et le Nigéria. Les avantages et risques/défis de cette forme d'appui sont résumés ci-dessous.

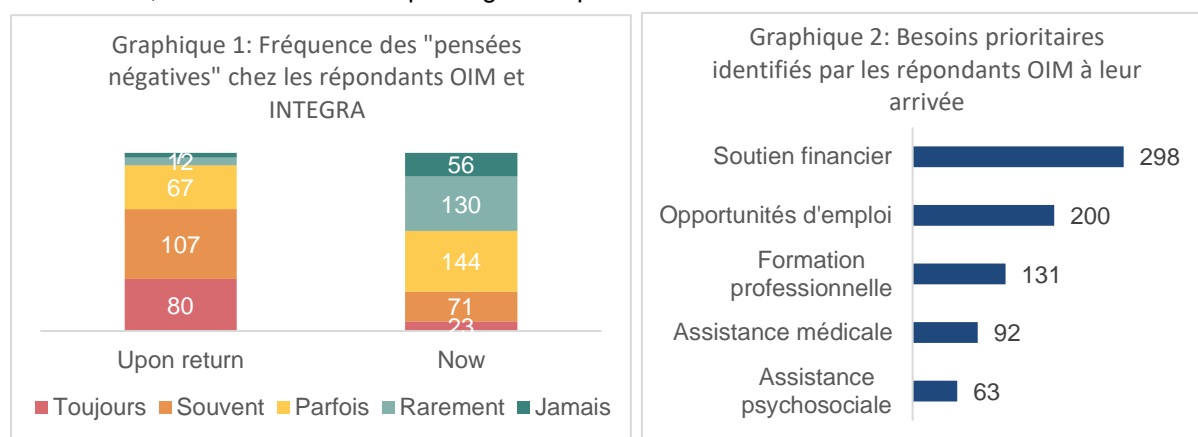
Avantages	Risques/défis
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduit la vulnérabilité économique des migrants après leur retour ▪ Les socialise : renforce la cohésion entre les bénéficiaires (migrants ou non) et avec la communauté ▪ Contribue à l'amélioration de l'environnement et au développement de la localité d'accueil ▪ Fournit un temps de maturation du projet de réintégration ▪ Peut renforcer la motivation et la confiance des migrants de retour dans la réintégration 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communiquer clairement dès le départ sur les objectifs et les règles (type de travail, durée, montant/modalités de paiement, lien avec l'aide à la réintégration) pour pouvoir gérer les attentes des bénéficiaires ▪ Garantir des paiements réguliers et sûrs ▪ Gérer le risque de fraude et d'inclusion de personnes inéligibles ▪ Impliquer les autorités locales et les membres de la communauté pour éviter les frustrations ▪ Réduire (ou bien budgétiser) les coûts et gérer une logistique lourde

En fonction des besoins identifiés par l'examen rapide de vulnérabilité effectué à leur arrivée, l'OIM fournit également aux migrants de retour une assistance sociale et psychosociale qui peut prendre la forme d'une aide au logement, à la scolarisation des enfants, et/ou d'un appui médical et psychologique. L'OIM souligne l'insuffisance du budget consacré à ce volet au regard de l'étendue des besoins.

3.2. SOUTIEN AUX PLUS VULNERABLES : APPUI MEDICAL ET PSYCHO-SOCIAL

Les principaux défis relatifs à l'aide médicale et psycho-sociale en Guinée comme dans la plupart des pays de la région sont la bonne identification des besoins, l'accessibilité des soins et la qualité et continuité de la prise en charge.

Bien qu'ils soient répandus parmi les migrants de retour, il est difficile d'identifier les besoins psycho-sociaux en particulier au moment du retour ; ces besoins peuvent également apparaître avec le temps, bien après le retour. Plus des deux-tiers des répondants à l'enquête d'Altai Consulting déclarent avoir eu des pensées négatives (angoisses, dépression) « souvent » ou « tout le temps » après leur retour (graphique 1). La difficulté à identifier les besoins de soutien est notamment due au fait qu'ils sont peu exprimés et priorisés par les migrants eux-mêmes, à la fois pour des raisons socio-culturelles et parce que leur priorité est l'aide économique (graphique 2). Ils sont aussi évolutifs car la situation des migrants peut se dégrader au fil du temps, surtout quand le contexte économique est défavorable, l'attente de l'aide se prolonge et la pression familiale s'accroît.



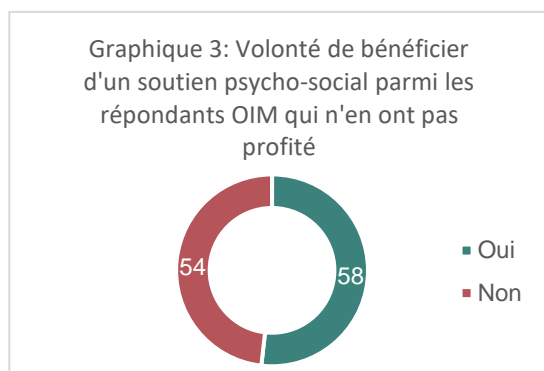
L'OIM s'est efforcée de mieux identifier les besoins et de rendre le soutien psycho-social (et médical) plus accessible, mais il reste des contraintes importantes et des besoins non couverts.

Au cours de la mise en œuvre du projet, l'OIM a renforcé la procédure de profilage. Le bureau OIM du pays de départ envoie au pays d'arrivée des notifications « flash » concernant les personnes les plus vulnérables. Un second profilage est réalisé à l'arrivée en Guinée par l'équipe de l'OIM, suivi d'un entretien, souvent par téléphone, avec les spécialistes de l'équipe Protection pour les migrants identifiés comme les plus vulnérables, avant leur prise en charge effective. Sur le plus long terme, l'OIM réalise également un suivi des personnes vulnérables à partir de ses bases de données de bénéficiaires (1 350 personnes identifiées comme telles en octobre 2020). Néanmoins, il apparaît qu'hors des centres d'accueil, il demeure difficile pour l'OIM de faire un suivi continu et de détecter l'apparition de nouveaux besoins, en particulier à l'intérieur du pays, dans des zones isolées, et chez les migrants les moins proactifs.

A l'image des autres pays de l'IC, la Guinée est confrontée au défi du manque de capacités (en interne et au niveau national) limitant l'accessibilité, la qualité et la continuité de la prise en charge. L'unité Protection de l'OIM ne dispose que de trois staffs spécialisés, dont un seul est psychologue. Les points focaux « protection » répartis dans le pays sont souvent également des chargés de réintégration. Ils sont appuyés par des consultants OIM depuis 2020, chargés d'accompagner les migrants, et des assistants sociaux du Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance (MASPFE). L'OIM a formé ses équipes et partenaires sur la protection sociale

et le soutien psychosocial. Elle a renforcé les centres d'accueil et de transit de Conakry et Kankan techniquement et matériellement pour permettre un meilleur profilage et un premier soutien psychosocial, et établi des partenariats avec l'hôpital de Donka pour la psychiatrie, le centre Jean-Paul II pour les cas médicaux (hôpital situé sur le même site que le centre d'accueil de Conakry), les Centres d'écoute, de conseils et d'orientation des jeunes (aide psycho-sociale), l'UNICEF et l'ONG Terre des Hommes (pour les mineurs) en collaboration avec le MASPFE et le Ministère de la Santé^{xvii}. Ces appuis sont d'autant plus nécessaires et appréciés qu'il n'existe qu'un seul service de psychiatrie dans tout le pays et très peu de psychologues formés.

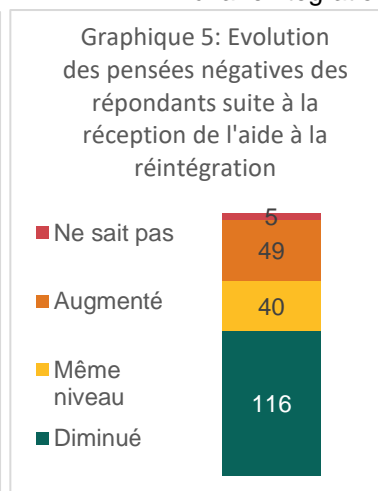
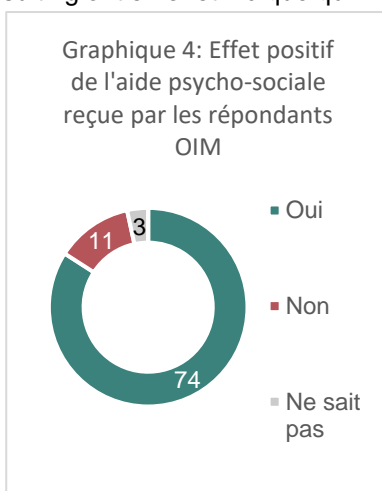
Face à la crise sanitaire et ses conséquences économiques, sociales et psychosociales sur les migrants de retour^{xviii}, l'OIM a maintenu son assistance aux plus vulnérables en l'adaptant. Les rencontres en face-à-face ont été remplacées par des entretiens téléphoniques. L'OIM et le gouvernement ont distribué 350 kits alimentaires et hygiéniques à Conakry et un petit pécule aux personnes les plus démunies.



Au total entre le début de l'IC et juillet 2020, 18% des bénéficiaires de l'aide de l'OIM (et 5% du total des migrants revenus avec l'assistance de l'IC) ont reçu une forme d'aide psycho-sociale^{xix}. Parmi les autres bénéficiaires de l'OIM, plus de la moitié auraient souhaité recevoir cette aide mais elle ne leur a pas été proposée selon l'enquête d'Altai Consulting, voir graphique 3). La situation est similaire pour les besoins médicaux – mais seuls ceux qui sont dus à l'expérience migratoire sont éligibles à la prise en charge par l'OIM.

L'Organisation Guinéenne de Lutte contre Migration Irrégulière (OGLMI) dont la création a été appuyée par l'OIM, a pris l'initiative d'offrir une alternative plus accessible, sans faire appel à l'OIM ni à des professionnels de la santé mentale. Cette approche par les pairs impliquant des anciens migrants de retour et l'entourage familial des bénéficiaires est prometteuse. L'OGLMI fournit un soutien psychosocial via des sessions organisées ou informelles à tous migrants de retour en contact avec elle. Dans le contexte guinéen où les capacités de prise en charge professionnelle sont faibles et peu décentralisées, cette initiative présente l'avantage de sa capacité à couvrir davantage de besoins de manière plus rapprochée et à coût faible voire nul pour l'OIM.

L'assistance médicale et psycho-sociale est très appréciée de ceux qui en ont bénéficié. L'appui psycho-social et l'aide à la réintégration de manière générale ont un impact positif sur l'état psychologique des migrants de retour. 83% des répondants bénéficiaires de l'assistance psycho-sociale proposée par l'OIM considèrent qu'elle les a aidés à aller mieux (graphique 4). Le fait même de bénéficier d'une aide et de retrouver une occupation fait déjà une différence. Plus de la moitié des bénéficiaires enquêtés par Altai Consulting ont en effet indiqué que commencer l'aide à la réintégration contribuait à diminuer les pensées négatives (sans différence entre PMO graphique 5). D'après l'enquête, la fréquence des pensées négatives diminue pour la plupart des répondants au fil du temps et de la réception d'une aide à la réintégration (voir notamment graphique 1). Pour les trois-quarts des bénéficiaires interrogés, l'aide reçue a également permis d'améliorer leur bien-être personnel et leur confiance en eux (quel que soit le PMO).



3.3. CONSEIL ET ORIENTATION PROFESSIONNELS

Tant l'OIM qu'INTEGRA proposent des séances de conseil et d'orientation professionnels, ainsi qu'une assistance la (ré)insertion. Celles proposées par INTEGRA sont ouvertes à tous les jeunes Guinéens, avec un quota à atteindre de 30% de migrants de retour, qu'ils aient bénéficiés ou non de l'aide de l'OIM pour revenir en Guinée (encadré 2).

Encadré 2 : Les migrants de retour au sein d'INTEGRA :

Les migrants de retour soutenus par les partenaires INTEGRA ne sont, pour la plupart, pas bénéficiaires de l'IC. Ils n'étaient donc pas forcément sur la route de l'Europe et il se peut qu'une partie significative d'entre eux soit revenue de pays de la sous-région, parfois avant le début de l'IC. Ils ont souvent été recrutés et profilés par les partenaires INTEGRA directement sur le terrain ou par le biais de référencement avec d'autres acteurs. Enabel a par exemple signé un protocole d'accord avec la Croix-Rouge Guinéenne dans ce cadre.

Ainsi, en octobre 2020, on comptait :

- 139 migrants de retour parmi les bénéficiaires d'Enabel, soit environ 12% des bénéficiaires.
- 13 migrants de retour intégrés dans le parcours ASCAD (PNUD) soit moins de 4% des bénéficiaires.
- Les chiffres ne sont pas disponibles pour le CCI

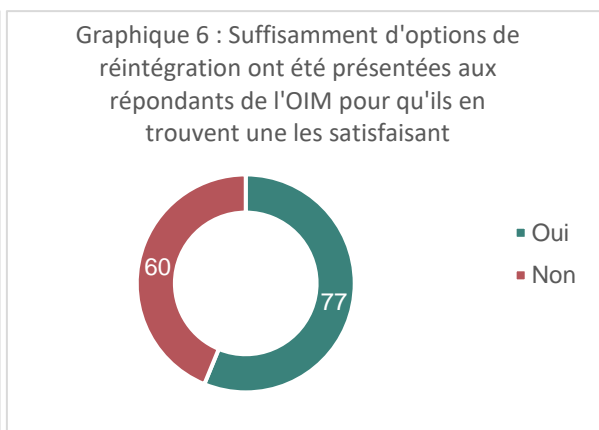
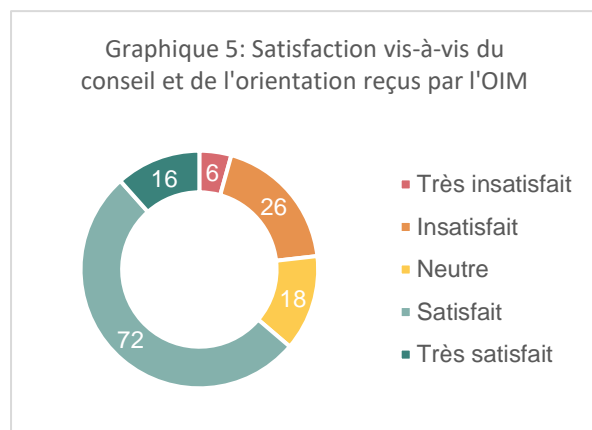
Le conseil et l'orientation professionnels sont un des grands défis de l'assistance à la réintégration de l'OIM. Si des progrès ont été réalisés pour pouvoir accompagner davantage de migrants de retour, accélérer la fourniture du conseil et s'adapter à la crise COVID-19, tous les migrants n'ont toujours pas pu bénéficier d'une orientation professionnelle. Jusqu'en 2019, les migrants de retour recevaient des séances de conseil/orientation en marge des activités de « cash for work » et par le biais des ONG locales qui avaient été sélectionnées pour réintégrer 650 migrants³. Par la suite, et jusqu'à la crise COVID-19, l'OIM en collaboration avec des cabinets de recrutement organisait des journées « portes ouvertes » (au centre de transit de Conakry Jean-Paul II) réunissant jusqu'à 150 bénéficiaires, au cours desquelles plusieurs options de réintégration étaient présentées, parfois par les partenaires eux-mêmes. Au début de la crise sanitaire, les séances de conseils et orientation professionnels se sont faites majoritairement par téléphone même si les consultants pouvaient continuer à recevoir les migrants individuellement. Puis l'OIM a mis en place une nouvelle structure de conseil et accompagnement rapproché, calquée sur les zones administratives guinéennes et liée aux autorités régionales. En fonction de la zone d'installation du migrant de retour, un consultant oriente et accompagne en moyenne 10 à 15 migrants dans l'avancement de leurs plans d'affaire sous l'autorité d'« assistants terrains » et « assistants-projets », responsables respectivement au niveau sous-préfectoral et préfectoral de la continuité du conseil et de la validation initiale des plans de réintégration. Cette nouvelle structure a permis de prendre en charge plus rapidement les migrants de retour et de réduire la perte de confiance et la démotivation qui découlaient des temps d'attente. Elle a également permis de limiter la déperdition des nouveaux arrivants et s'inscrit dans l'objectif plus global de l'OIM de (ré)intégration d'un maximum de bénéficiaires dans son projet. Ainsi, plus de la moitié des migrants bénéficiaires de l'IC ont aujourd'hui bénéficié de conseil/orientation selon l'OIM^{xx}.

L'analyse du marché de l'emploi et des filières porteuses a été plus poussée en Guinée que dans les autres pays de la région. Elle est bien prise en compte pour mieux orienter les migrants de retour. Outre les études réalisées par chaque partenaire INTEGRA (voir plus bas), deux études de Samuel Hall ont été développées pour l'OIM. Elles ont permis une cartographie étendue des potentialités de réintégration économique de différents secteurs d'activités par régions de retour. Dans l'ensemble, les PMO ont bien intégré les conclusions et recommandations de ces études. Ils ont ainsi favorisé l'accès à l'auto-emploi et priorisé le développement de l'industrie agricole et de sa chaîne de

³ Cinq ONG ont été sélectionnées à travers un appel à concurrence pour couvrir les huit régions de la Guinée : l'ONG AFFED pour la région de Labé, AGIL pour les régions de Conakry – Mamou – Kindia – Faranah, l'ONG ABEF pour la région de Nzérékoré, l'ONG AGREMGUI pour la région de Boké et l'ONG Enfance du Globe pour la région de Kankan.

valeur. A l'initiative de la DUE, les PMO se sont également partagé les principaux résultats de leurs études. Pour autant, il n'est pas aisé de traduire ces connaissances en informations facilement exploitables pour améliorer la qualité des conseils et de l'orientation des bénéficiaires, voire pour les aider à faire un choix bien informé. L'OIM a développé deux outils (« guide d'appui et de référencement » et « Guide des opportunités et Alternatives Locales ») très pertinents mais qui, par leur format (longs documents) sont plus à l'intention des assistants à la réintégration qu'à celle des bénéficiaires, et nécessitent une mise à jour et re-publication régulières pour éviter l'obsolescence.

L'OIM a amélioré la qualité du conseil et de l'orientation en diversifiant les options de réintégration disponibles, et en informant mieux ses équipes et partenaires grâce au guide d'appui et de référencement. Au fur et à mesure du développement de l'IC, les options de réintégration proposées par l'OIM se sont développées pour s'adapter à la diversité des profils des bénéficiaires. Outre l'entrepreneuriat et les projets agricoles, les options d'appui économique sont : les formations professionnelles, les bourses pour financer la reprise d'études supérieures, et plus récemment, les référencements vers d'autres projets, en particulier INTEGRA. Le « guide d'appui et de référencement » recense les différentes opportunités et les multiples acteurs de la réintégration économique mais aussi sociale et psycho-sociale qui peuvent aider les migrants de retour. Malgré tout, l'aide à la réintégration est encore en grande partie gérée en interne par l'OIM, qui coordonne l'intégration des migrants dans son cursus et celui de ses partenaires directs (ONG locales et centres de formations publiques, essentiellement). Le secteur privé a bien été sollicité pour faciliter la réintégration d'une centaine de migrants par l'apprentissage et le placement direct en entreprise, mais cette voie demeure minoritaire. Plus des deux tiers des bénéficiaires enquêtés par Altai Consulting se disent globalement satisfaits du conseil offert par l'OIM (graphique 5) mais 40% considèrent qu'il ne leur a pas été présenté suffisamment d'options de réintégration (graphique 6).



Cette réserve s'explique par le fait que :

- Le nombre de migrants de retour, le temps et les moyens disponibles pour réaliser un profilage et un suivi personnalisé, et le besoin des migrants d'une aide rapide, laissent peu de marge à l'OIM pour un processus d'orientation optimal.
- Le type de soutien économique privilégié par l'OIM a été le micro-projet d'entrepreneuriat, alors que "tout le monde n'est pas entrepreneur".
- Les projets collectifs ont été très encouragés pour les migrants vivant dans une même zone et les projets communautaires dans les contextes considérés favorables tandis que l'assistance individuelle, préférée par les bénéficiaires, a été réservée aux migrants vulnérables, surtout au début. Certains migrants de retour se sont sentis « forcés » vers des projets collectifs ou communautaires.
- Les référencements vers d'autres projets et les structures nationales restent rares. Le Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger (MAEGE) a bien bénéficié d'un soutien pour la mise en place d'un Bureau d'Accueil, d'Orientation et de Suivi (BAOS) mais celui-ci est très peu consulté par les migrants de retour et joue un rôle marginal, tout comme les Centres d'écoute, de

conseils et d'orientation des jeunes et, surtout, l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi (AGUIPE). Cette agence, soutenue par le CCI dans le cadre d'INTEGRA, a pour vocation de devenir une plate-forme de centralisation des services de formation et d'emploi et devrait donc être au cœur du processus d'orientation des migrants de retour dans le souci d'éviter de créer des systèmes et parcours parallèles. Elle collabore déjà avec l'OFII pour la réintégration de migrants depuis la France (voir encadré 3).

Dans une logique d'assistance humanitaire, l'OIM a globalement fourni un montant d'aide équivalent à tous les migrants de retour quel que soit leur niveau d'intérêt/motivation, compétences, expériences, réseau de soutien, la solidité et les risques de leur projet, ou les risques de ré-émigration. Or tous ces facteurs sont déterminants pour le succès de la réintégration. Investir de cette manière sur tous les migrants de retour pose donc la question du ciblage de l'aide, de sa sélectivité ou modularité pour une utilisation plus stratégique et efficiente/optimale des ressources disponibles.

Encadré 3 : L'Office français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) - Une autre approche de la réintégration basée sur l'accompagnement personnalisé, flexible et de long terme

L'OFII est une agence française chargée notamment de l'aide au retour et à la réinsertion des migrants depuis la France. Elle collabore avec l'AGUIPE mais ne bénéficie pas de financement du FFU. Ses cibles, son contexte opérationnel et ses moyens d'intervention sont différents de ceux de l'IC :

- Profil des bénéficiaires : étudiants ou volontaires en 'fin de séjour régulier en France' (expiration de visa) qui doivent postuler à leur arrivée en Guinée ; migrants irréguliers en France volontaire pour un retour en Guinée.
- Nombre de bénéficiaires : quelques dizaines par an
- Montant moyen du budget alloué à chaque bénéficiaire : 4 900 EUR (contre 1 500 EUR pour l'IC).

Les principales différences entre l'appui fourni par l'OFII et l'IC sont :

- La forme et la durée de l'accompagnement : l'OFII offre un accompagnement individualisé durant la phase de conception des projets de réintégration et pendant plus d'un an après le début de leur mise en œuvre
- Le mode de gestion /suivi des bénéficiaires : l'OFII ne mets pas d'activité en œuvre directement ; il se repose intégralement sur des partenaires locaux expérimentés
- La flexibilité et l'adaptabilité de l'aide économique : accompagnement vers l'emploi salarié (géré par des bureaux de placement) ou vers l'entrepreneuriat, et soutien financier fourni par tranches (en cash si nécessaire).

L'OFII fait partie d'une action pilote avec le réseau ERRIN dans quatre pays dont la Guinée. L'objectif est l'établissement d'une cartographie de partenaires potentiels pour réintégrer des jeunes retournés de pays européens.

Au sein d'INTEGRA, les partenaires se sont attachés à partager leurs données pour un conseil/orientation intégré au service d'un seul et unique « parcours INTEGRA » proposant plusieurs options de réintégration, mais cet objectif ne s'est pas encore concrétisé. La composante ENABEL, FENU et PNUD, présente sur l'axe Conakry-Labé, propose un « parcours d'intégration » de neuf mois via l'ASCAD ou des chantiers écoles de construction d'infrastructures à caractère économique et social permettant aux jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des revenus. Présente dans la même zone, la GIZ se concentre quant à elle principalement sur l'éducation des plus jeunes à travers des modules de préparation à la vie professionnelle ; et la formation de courte durée dans des centres d'apprentissage ou de formation professionnelle. Le CCI intervient dans toutes les régions de Guinée et propose des formations professionnelles et du soutien à des projets d'entrepreneuriat dans les filières porteuses pré-identifiées (agriculture, agro-alimentaire, technologie de l'information et de la communication, matériaux de construction et équipements locaux, packaging).

Les agences se sont échangées certaines de leurs études sur les filières porteuses et modules des formations. Elles ont également entamé la création d'une plateforme⁴ unique de bénéficiaires INTEGRA mais les synergies d'action ne se pas encore toutes concrétisées. Par exemple, les études auraient gagné à être coordonnées en amont ; et deux plateformes existent désormais en parallèle sans pouvoir communiquer : l'une pour Enabel, le PNUD, UNCDF et la GIZ, l'autre pour le CCI. Ces développements

⁴ Cette plateforme permettrait non seulement un suivi unique et intégré des bénéficiaires des divers PMO du programme et de plateforme d'interface avec le bénéficiaire dans le cadre de l'assistance fournie.

parallèles réduisent l'intégration des parcours d'insertion, la cohérence de l'aide et, in fine, les avantages de l'approche en consortium.

Entre les PMO du FFU et au-delà, les faibles synergies entre acteurs et programmes se sont traduites par une mise en place tardive et encore peu effective des mécanismes de référencement. Des progrès ont été réalisés récemment. Au sein d'INTEGRA, chaque partenaire se concentre sur son propre parcours lors de l'orientation des bénéficiaires, et les référencement d'un partenaire à l'autre demeurent exceptionnels. Entre l'OIM et INTEGRA, la nécessité de mettre en place des mécanismes de référencement avait été soulignée dès la phase de conception des projets, mais les premiers accords de référencement entre l'OIM, CCI et Enabel n'ont été signés qu'en 2019 et début 2020 respectivement^{xxi}. Les principaux obstacles ont été la politique OIM de protection des données personnelles de ses bénéficiaires – ou du moins son interprétation – et la faible communication entre les PMO concernés. Ce n'est que durant la seconde moitié de 2020 que les référencement de l'OIM vers les partenaires INTEGRA ont effectivement commencé. Initialement, ils fonctionnaient par échange de listes de bénéficiaires. Puis l'OIM, Enabel et le CCI ont commencé à intégrer les possibilités de référencement en amont, dès la phase de conseil et profilage des bénéficiaires en organisant des journées portes-ouvertes en commun ; et l'OIM a invité Enabel à venir présenter son offre de formation lors de ses séances d'orientation. En aval, après le référencement, l'OIM a également facilité le suivi des migrants de retour référencés grâce à la plateforme IOM Migrant Assistance Portal (IMAP), destinée à être utilisée par ses partenaires. Malgré ces avancées, l'enquête Altai Consulting suggère que les Guinéens de retour restent relativement peu informés sur les opportunités de réintégration proposées par d'autres acteurs que l'OIM, y compris par rapport aux autres pays de l'IC (graphique 7). De fait, seuls neuf référencement de l'OIM vers INTEGRA avaient été réalisés à fin 2020 (tableau 1).

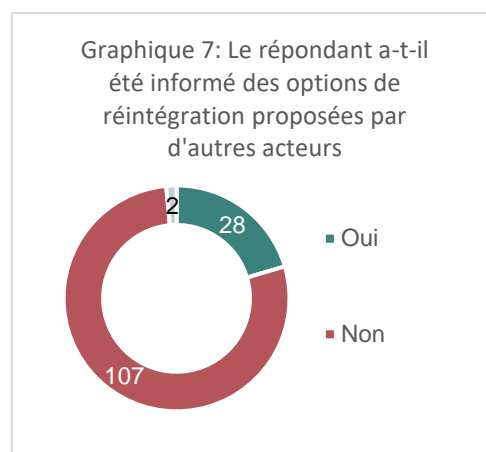


Tableau 1 : Etat des lieux des référencement de migrants de retour OIM (sollicités, communiqués et intégrés dans les programmes partenaires) - octobre 2020

De l'OIM vers le PMO...	Enabel	PNUD (ASCAD)	CCI
Nombre de contacts de migrants de retour sollicités auprès de l'OIM	769	125	N/A
Nombre de contacts de migrants de retour transmis par l'OIM	210	17	≈100
Nombre de migrants de effectivement référencés (intégrés dans le programme partenaire)	3	1	5

Les raisons de ce faible avancement sont multiples et listées ci-dessous.

Au niveau de la conception des programmes (avant la mise en œuvre):

- Les quotas de migrants de retour au sein d'INTEGRA et les mécanismes de référencement n'avaient pas été bien examinés et les obstacles et risques anticipés ; le risque dans ce contexte est que les PMO préfèrent garder les migrants de retour pour eux afin de maximiser les chances d'atteindre leur quota (effet pervers des quota) au dépend la diversification des parcours de réintégration.
- Faible adéquation entre les options proposées par INTEGRA et les attentes des migrants de retour (peu étudiées).

Lors de la mise en œuvre :

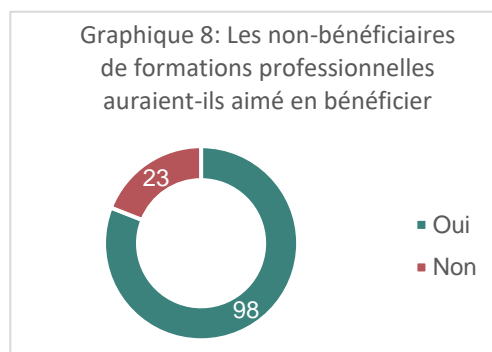
- Différentes stratégies et ministères de tutelles entre l'OIM et chaque partenaire INTEGRA, faible leadership des autorités nationales qui ne facilitent pas la coordination ;
- Zones d'intervention différentes et surtout niveau d'avancement qui ne coïncide pas (retard dans les activités d'INTEGRA qui a longtemps limité sa capacité d'intégrer des migrants de retour venant de l'OIM et empêché la collaboration.
- Manque d'intérêt des migrants pour les formations proposées par INTEGRA au moment de leur arrivée en Guinée : ils ont besoin d'un revenu immédiat ; le perdiem de formation d'Enabel est faible (35 000 GNF/jour) pendant une durée relativement longue de formation (neuf mois); et les débouchés de certaines formations sont perçus comme faibles ou faiblement rémunérateurs

3.4. FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle ne générant pas de revenus immédiats, les migrants de retour commencent à s'y intéresser dans un second temps⁵. Les obstacles demeurent également importants pour ceux qui souhaitent en bénéficier. Tant l'OIM que INTEGRA témoignent de l'intérêt très modeste que les migrants de retour montrent pour les formations, alors que l'enquête Altai Consulting indiquent au contraire que 80% de ceux qui, dans l'échantillon, n'en avait pas bénéficié aimeraient en avoir (graphique 8). Généralement, la

formation professionnelle n'est en effet pas un besoin identifié comme prioritaire par les migrants de retour à leur arrivée, contrairement au soutien financier et à l'emploi, qui s'explique par la nécessité de subvenir à leurs besoins immédiats (voir plus haut graphique 2 et plus bas section *Autosuffisance financière*). Au-delà de la question de l'intérêt des migrants, divers obstacles demeurent pour ceux qui sont intéressés par les formations : manque d'information, délai d'attente et offre des partenaires INTEGRA limitée par le problème de timing et de débouchés mentionnés ci-dessus.

Les PMO ont pris plusieurs dispositions pour assurer une qualité minimale de formation et favoriser l'insertion des apprenants sur le marché du travail. L'offre INTEGRA, surtout, est largement basée sur les études économiques qui ont examiné les besoins du marché de l'emploi en rapport avec les formations déjà existantes (GIZ), identifié les modalités possibles de renforcement des filières porteuses (CCI), et réalisé une synthèse des plans d'investissements prioritaires locaux pour sélectionner les infrastructures à construire et mettre en place des chantiers-écoles (Enabel, PNUD). Les autorités nationales et locales sont bien impliquées dans le pilotage opérationnel des activités⁶ et renforcées. Les agences de formation partenaires ont été sélectionnées avec soin et sont également renforcées. Les PMO ou leurs partenaires s'efforcent enfin de mêler contenu théorique et pratique dans leurs formations. Dans le cadre du soutien à l'insertion, l'OIM, le CCI, Enabel et le PNUD travaillent tous avec des « incubateurs » et l'Agence de promotion des Investissements Privés (APIP), qui est l'acteur public de référence sur l'entrepreneuriat et le guichet unique pour l'enregistrement des entreprises en Guinée. Enabel, le CCI et l'OIM délivrent des certificats de fin de formation après examen, toujours co-signés par les autorités nationales dans le cas d'Enabel. Ils fournissent également des kits/équipements d'installation

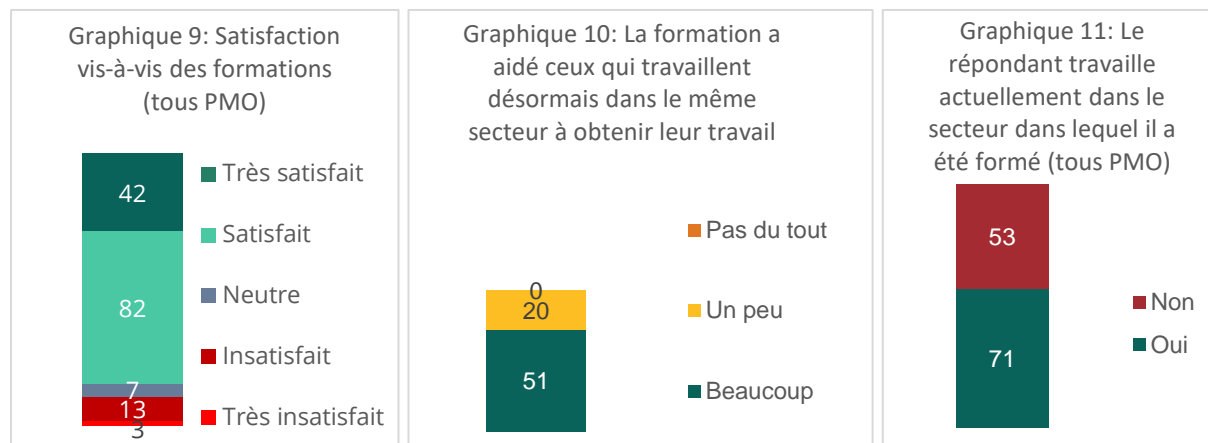


⁵ Les données de l'enquête Altai Consulting suggèrent que les migrants de retour ayant reçu une assistance économique sont plus prompts à identifier la formation professionnelle comme un besoin prioritaire que ceux qui n'ont pas eu une telle assistance. Ceux-ci privilégient en effet l'aide financière ou l'emploi direct. Ces données suggèrent que les répondants ont plus de facilité à se projeter sur le long terme une fois que leur situation financière a commencé à s'améliorer.

⁶ Les ministères chargés du commerce, de la jeunesse, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (et de l'éducation nationale et de l'alphabétisation) sont les plus impliqués en tant qu'ancrages institutionnels du programme INTEGRA. Leurs structures déconcentrées, les autorités locales, l'administration territoriale et les institutions de formations spécialisées collaborent également étroitement avec les PMO.

pour les auto-entrepreneurs et s'investissent pour proposer des stages et placements d'emploi aux bénéficiaires, ainsi que pour les suivre pendant une période plus ou moins longue en post-formation⁷.

Les données disponibles à ce stade suggèrent que la très grande majorité des apprenants sont satisfaits des formations, mais qu'il y a une déperdition importante post-formation. Les données restent à consolider car le suivi n'est pas encore systématique, et le démarrage tardif des formations ne permet pas un recul suffisant. D'après l'enquête Altai Consulting, 83% des bénéficiaires de formation technique (non-entrepreneuriale) de l'OIM et d'INTEGRA étaient satisfaits ou très satisfait de la formation reçue, et presque tous ceux qui travaillaient dans le secteur de leur formation ont déclaré que la formation les avait aidés à trouver du travail (graphique 9 et 10). On observe une différence entre les bénéficiaires de l'OIM et d'INTEGRA, ces derniers étant globalement plus satisfaits. Mais quelques mois après la fin de la formation, seuls 58% des apprenants travaillaient encore dans le secteur/métiers pour lequel ils avaient été formés (graphique 11), un pourcentage légèrement plus faible que la moyenne régionale (62%) et globalement similaires pour tous les PMO enquêtés. Seuls les bénéficiaires de l'ASCAD semblent mieux s'insérer selon l'enquête Altai Consulting et les données du PNUD (voir encadré 4). En fin d'année deux, Enabel estimait que 51% de ses bénéficiaires étaient encore en activité trois à six mois après la fin de leur parcours d'intégration. Enfin, les enquêtes Altai Consulting indiquent que plus de la moitié des répondants trouvent qu'une formation plus longue et plus complète leur aurait permis de mieux travailler ou se maintenir dans le domaine. Ce feedback concerne surtout les bénéficiaires de l'OIM, dont les formations tendent à être plus courtes que celles d'INTEGRA.



Encadré 4 : La formation et l'insertion professionnelle par l'ASCAD

L'Agence du service civique d'action pour le développement (ASCAD) est un centre de formation civilo-militaire soutenu par plusieurs partenaires techniques et financiers dont le PNUD pour la formation de 1 000 jeunes d'ici la fin d'INTEGRA (fin 2020 : 368 intégrés dont 13 migrants de retour).

Les filières proposées par l'ASCAD couvrent divers secteurs et durent entre six et 14 mois, ce qui les rend bien adaptées aux attentes des migrants de retour. Suivant un projet éducatif global, le parcours se déroule en trois phases : la formation civique et citoyenne (avec un fort accent mis sur la discipline et l'éthique de travail) ; la formation professionnelle avec une partie théorique (30%) et pratique (70%) ; la période d'application en entreprises (stage ou alternance). Pour ce dernière phase, l'ASCAD dispose de nombreux contacts d'entreprises partenaires, faisant d'elle une agence d'intermédiation sur le marché du travail.

L'ASCAD dispose d'une équipe dédiée au « Etudes Suivi, Evaluation » chargée de faire un suivi des bénéficiaires pendant trois ans tous les six mois. Dans sa convention avec l'Etat, une obligation contractuelle est faite à l'ASCAD en termes d'insertion des apprenants sur le marché du travail : 70% des apprenants doivent avoir un contrat de travail signé dans les six mois après la fin de la formation. L'ASCAD rapporte un taux effectif de 80%, bien supérieur à la performance des autres formations financées par le FFU en Guinée. L'ASCAD a acquis la confiance des employeurs comme des agences publiques et des bailleurs internationaux.

⁷ Le CCI a créé 8 points focaux entrepreneuriat et déployé des conseillers en gestion financière en partenariat avec l'APIP. L'OIM a également mis en place des Conseillers Techniques d'Orientation avec l'APIP en plus du mécanisme d'accompagnement spécifiques aux projets OIM (voir plus bas). Le PNUD a quant à lui recruté des consultants dédiés à l'accompagnement des bénéficiaires de sa composante « entrepreneuriat ».

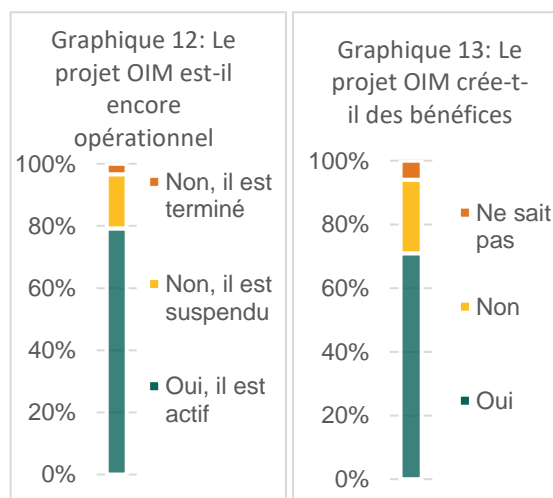
Les PMO se sont adaptés aux restrictions liées à la crise du COVID-19 pour maintenir leur offre de formation. Les partenaires INTEGRA sont parvenus à proposer des formations en ligne sur les deux plateformes prémentionnées, tandis que certaines autres formations et l'accompagnement en présentiel ont été maintenus en réduisant les effectifs et en déléguant aux équipes locales. En outre, tous les PMO se sont engagés directement dans la réponse à la crise sanitaire à travers la fabrication de masques, gel hydroalcoolique et combinaisons par les bénéficiaires et la redirection d'une partie de leurs ressources vers la réponse COVID-19.

3.5. PROJETS INDIVIDUELS, COLLECTIFS ET COMMUNAUTAIRES DE L'OIM

INTEGRA soutient principalement des projets d'entrepreneuriat individuels, tandis que l'OIM soutient également des projets de groupe : collectifs (rassemblant plusieurs migrants de retour) et communautaires (avec également des jeunes non-migrants). La création des projets OIM est appuyée par un don d'équipement acquis auprès de fournisseurs locaux, et parfois d'une formation à l'entrepreneuriat ou technique. Les projets sponsorisés par l'OIM sont dans des domaines très divers (agriculture, agro-alimentaire, élevage, coiffure, couture saponification, etc.).

L'OIM a favorisé les projets en groupes à cause de leurs avantages attendus. A mi-2020, l'IC avait soutenu 25 projets communautaires (dont 10 en cours de mise en place et 7 en préparation, et 234 migrants de retour et 130 non-migrants bénéficiaires au total^[xxii]) et de nombreux projets collectifs et individuels. L'intérêt pour les projets de groupe se justifie par la nécessité d'absorber le *caseload* important en réintégrant plus rapidement un grand nombre de migrants, et de réaliser des économies d'échelle. Conformément aux principes de l'approche intégrée de la réintégration, ils permettent des activités socio-économiques d'envergure plus grandes à même de contribuer au développement socio-économique de la zone et de prévenir la migration irrégulière. Les projets communautaires ont l'avantage supplémentaire de ne pas singulariser les migrants de retour par rapport aux jeunes non-migrants et de favoriser leur réinsertion dans la communauté et la cohésion sociale.

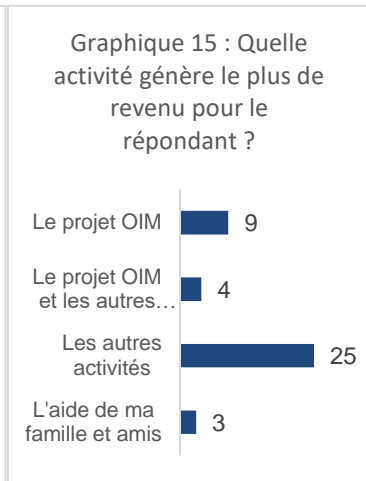
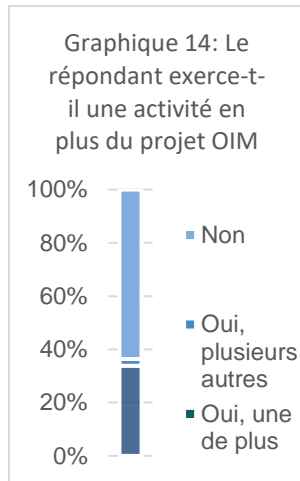
La viabilité des projets soutenus par l'OIM est globalement bonne quel que soit le type de projet. Elle diminue cependant dans le temps. Parmi les projets enquêtés par Altai Consulting, 80% sont encore opérationnels entre trois mois et deux ans après leur création et 69% dégagent des revenus (graphique 12 et 13). Il n'y a pas de différence entre les projets individuels, collectifs et communautaires. Ces résultats très positifs sont similaires à la moyenne régionale. En revanche, alors que presque tous les répondants dont le projet a été mis en place il y a moins d'un an déclarent qu'il est opérationnel, la proportion tombe à 40% après un an d'existence – la tendance est similaire au niveau régional.



Selon l'enquête Altai Consulting, les avantages attendus des projets de groupes (collectifs et communautaires) ne se sont pas matérialisés. Ils comportent également des risques qui leur sont spécifiques. Tout d'abord, ces projets mettent du temps à se mettre en place – les projets communautaires en particulier nécessitent des études et consultations préalables ainsi qu'une approche de développement local. La facilité à réintégrer plus rapidement un grand nombre de migrants de retour ne s'est donc pas encore manifestée, et le temps d'attente (relativement long) des bénéficiaires de projets collectifs ou communautaire est similaire à celui des projets individuels. Plus de la moitié des répondants aux enquêtes Altai Consulting a ainsi attendu plus de six mois entre leur retour et l'aide à l'établissement d'un projet, quel que soit le type de projet⁸.

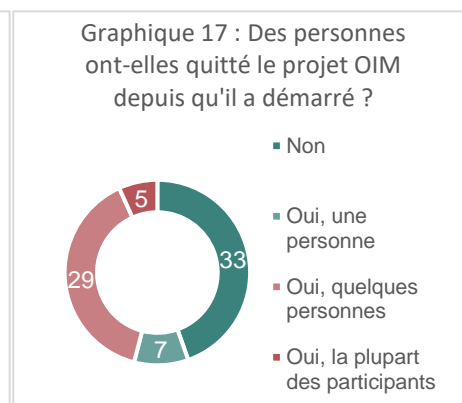
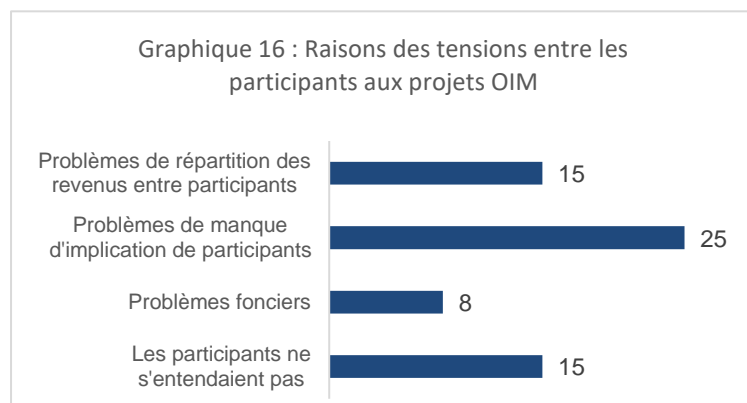
⁸ Les données d'enquête Altai Consulting suggèrent même que les projets individuels étaient légèrement plus rapidement mis en œuvre que les projets collectifs et communautaires en Guinée.

Les avantages en termes de rentabilité et de durabilité des projets collectifs et communautaires, qui devaient découler de la mise en commun des ressources et des économies d'échelle réalisées, ne se sont pas (encore) concrétisés non plus. Selon l'enquête d'Altai Consulting, les bénéfices tirés de ces projets ont un effet similaire à ceux des projets individuels et ils contribuent modestement aux revenus des migrants de retour. Près de 40% des migrants assistés exercent une autre activité en parallèle du projet de réintégration, dont la majorité indique que cette autre activité génère davantage de revenus que le projet établi avec l'OIM (graphiques 14 et 15). Cela peut aussi être dû à la taille des projets de groupe diminuant la part revenant à chacun. La taille moyenne des projets communautaires était de 21 personnes par projet de groupe en moyenne jusqu'à début 2019. Désormais, les projets les plus récents sont moins grands : 13 participants dans ceux en cours de mise en place, et 9 dans ceux en cours de préparation^{xxiii}.



De la même manière, les avantages attendus en termes de contrôle par les pairs et de cohésion sociale ont été contrariés par les risques de tensions et de manque de motivation dans les projets de groupe. Ceux-ci peuvent aller à l'encontre de la volonté des migrants de retour, qui préfèrent l'aide individuelle et ont pu se sentir contraints de se mettre ensemble pour pouvoir bénéficier d'une assistance économique. Même si les affinités et le désir des migrants de retour de travailler ensemble étaient pris en considération dans la constitution des groupes (en plus de la proximité géographique et de l'existence d'un projet commun) la taille importante de ces derniers suggère que ce facteur clef de réussite n'avait pas été bien pris en compte initialement. L'enquête Altai Consulting comme les évaluations OIM démontrent enfin que la gestion et la gouvernance de ces projets ont créé des tensions entre participants qui, cumulées au manque de motivation, sont responsables de taux de déperdition de participants relativement importants en Guinée :

- 40% des répondants font ainsi état de tensions au sein des projets (principalement) autour de la répartition des revenus ou de l'implication des participants (graphique 16).
- La moitié des bénéficiaires de projets de groupes enquêtés rapportait que des participant(s) avaient quitté leur projet (graphique 17 - +30% par rapport à la moyenne régionale).



Depuis 2019, l'OIM considère que le rapport bénéfice-risque est plus avantageux pour les projets communautaires que pour les projets collectifs. Face au retard accumulé, l'OIM a d'abord accéléré la mise en place des projets collectifs et communautaires en attente, grâce à des procédures allégées (telle que la validation en ligne des plans d'affaires), puis a davantage ouvert les projets individuels aux migrants non vulnérables, en particulier depuis l'apparition de la pandémie.

Le contexte de la pandémie et la perspective de la fin de l'IC ont fait évoluer l'approche de l'OIM vers encore plus de projets individuels et, possiblement, la fourniture d'une partie de l'aide économique sous forme monétaire. A partir du deuxième trimestre 2020, les contraintes logistiques et la crainte de favoriser la propagation du COVID-19 ont motivé l'OIM à privilégier les projets individuels pour les nouveaux bénéficiaires. Fin 2020, l'OIM considérait les avantages de la fourniture d'une aide monétaire sur le modèle de l'OIM Côte d'Ivoire : plus rapide à faire parvenir aux bénéficiaires dont la vulnérabilité économique s'est accrue, plus flexible dans son utilisation par les bénéficiaires, plus à même de résorber le « backlog » (ceux qui attendent encore une aide économique), et moins de contraintes administratives, de déplacement et de contacts. Les partenaires de l'OIM au sein des organes de pilotage du projet ont été associés à la réflexion et ont discuté des mesures de réduction des risques⁹ : montant de l'aide financière, versement en deux tranches, vérification de l'utilisation adéquate de la première avant décaissement de la seconde, et avis du consultant en charge du suivi. Si cette initiative devait être prolongée au-delà de la crise du COVID-19, le conseil/orientation et le suivi/accompagnement seraient essentiels pour cibler les individus présentant le moins de risques et assurer une bonne utilisation du cash.

Le mécanisme de suivi-accompagnement des projets mis en place par l'OIM et ses partenaires nationaux en Guinée est particulièrement élaboré et décentralisé. Il comprend des unités techniques régionales (UTR) de coordination et de suivi composées du personnel de l'OIM, de représentants du gouvernement, des autorités locales et de la société civile. Leur rôle est d'assurer la cohérence et l'efficacité de l'approche sur l'ensemble du territoire national/régional. Cette approche est assez spécifique à la Guinée et pertinente compte tenu de la grande dispersion géographique des migrants de retour guinéens comparé à de nombreux autres pays de la sous-région. Ces unités techniques se réunissent en moyenne tous les deux mois pour évaluer et/ou valider les projets de réintégration, solutionner les difficultés administratives et opérationnelles, et participer au suivi des bénéficiaires conjointement avec les équipes de l'OIM et ses partenaires de terrain, y compris quelques ONG locales que l'OIM avait initialement recrutées. Les contrats avec ces ONG se sont depuis terminés et n'ont pas été renouvelés. Au niveau inférieur (préfectoral), ont été mis en place des Comité de suivi de proximité (CSP) des projets OIM, coordonnés par les UTR et impliquant les autorités décentralisées et locales. Les responsables des projets collectifs et communautaires sont chacun en lien avec les CSP pour faire remonter les difficultés / besoins (voir annexe XX). L'accompagnement des projets est un facteur clef de leur succès.

L'accès des projets au microcrédit est maintenant facilité par plusieurs PMO, y compris l'OIM, dans le but d'autonomiser les projets les plus prometteurs. C'est une approche peu développée par les autres programmes du FFU en région SLC, et qui mérite d'être capitalisée. Elle semble pertinente compte tenu du défi de la viabilité financière auxquels ces projets d'entrepreneuriat sont confrontés dans le contexte guinéen, et de l'appui financier modeste que le budget des PMO permet d'apporter à chacun. Le développement de synergies sur ce front permettrait de coordonner et capitaliser les efforts et d'en maximiser les bénéfices (voir encadré 5).

Encadré 5 : Le renforcement de l'accès à la microfinances et l'éducation financière

Dans un contexte de faible bancarisation et d'accès limité des jeunes, et encore plus des migrants de retour aux services financiers (surtout en milieu rural), l'OIM a signé en 2020 avec Afriland First Bank un accord visant à diriger les bénéficiaires de ses projets de réintégration vers des mutuelles communautaires de croissance (MC²) proposant des crédits à taux préférentiels à l'intérieur du pays (Kindia, Boké, Labé, Kankan, N'Zérékoré et Mamou). Les partenaires INTEGRA, en particulier le FENU, spécialisé en la matière, sont aussi mobilisés et actifs sur deux fronts dans le domaine : appui direct aux bénéficiaires et appui aux professionnels de la filière.

En termes d'appui direct aux bénéficiaires, tous les PMO proposent des modules d'éducation financière et des facilitations d'accès aux institutions de microfinance. Le CCI met également en place un fonds de subvention directe (SOUTRA) de 500 000 euros. Dans le domaine de l'appui à la filière et à ses professionnels, le FENU est

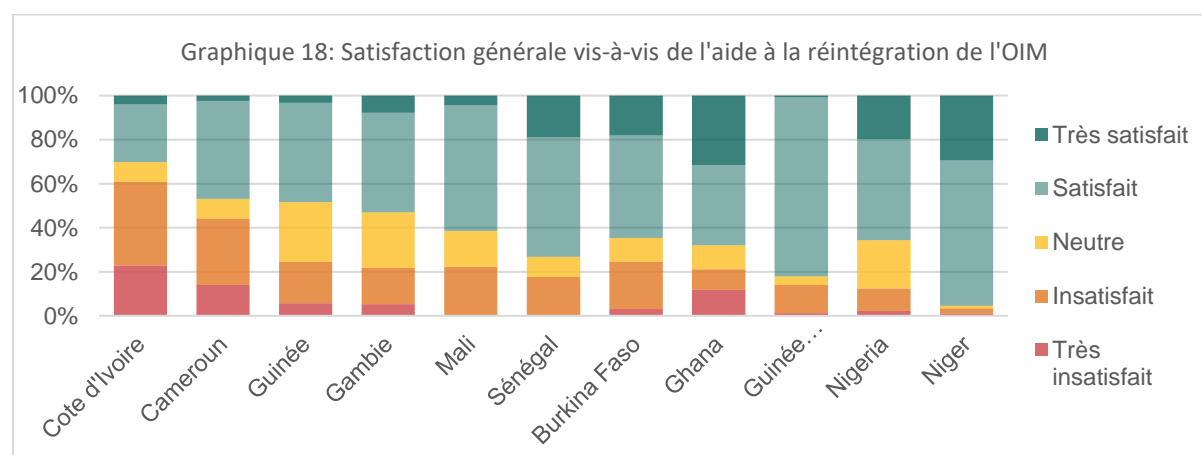
⁹ Au-delà du risque de mésusage des fonds, il existe un risque réputationnel pour l'OIM ou l'UE notamment si l'argent est utilisé pour financer une ré-émigration. A noter que durant la période COVID-19, ce risque était réduit par les restrictions de voyage.

l'acteur clé du FFU¹⁰. En collaboration avec ses partenaires financiers locaux (notamment FINADEV et COFINA), il soutient des projets prometteurs et a lancé des initiatives innovantes qui gagneraient à être partagées avec les autres PMO¹¹. Le FENU collabore aussi avec les autorités nationales à un niveau plus stratégique et participe à divers groupes de travail organisés par la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) sur l'inclusion financière. En termes opérationnels, il semble toutefois que l'APIP soit l'acteur public de référence sur l'inclusion financière en Guinée¹².

3.6. SATISFACTION ET FEEDBACK DES BENEFICIAIRES

Tous les bénéficiaires reconnaissent l'impact positif de l'aide. Les impacts positifs cités par presque tous les répondants à l'enquête d'Altai Consulting sont sur la confiance en soi et l'amélioration des compétences professionnelles. Presqu'aucun bénéficiaire n'a mentionné d'impact négatif.

Cependant, leur niveau de satisfaction est l'un des plus bas de la région SLC : 50% de « satisfaits » ou « très satisfaits » parmi les bénéficiaires enquêtés par Altai Consulting, contre 63% au niveau régional. D'après cette enquête et les données OIM, la Guinée a le troisième taux de satisfaction le plus bas (graphique 18)^{xxiv}. Ce taux de varie pas en fonction de l'année de retour et il n'y a pas de différence significative entre les bénéficiaires de l'OIM et ceux d'INTEGRA. L'OIM rapporte un taux de satisfaction de ses bénéficiaires considérablement plus élevé : 82%, soit une différence de +33 points de pourcentage qui peut s'expliquer par le mode de sélection des répondants et le fait que l'enquête de l'OIM n'est pas administrée de manière indépendante et est donc sujette à des biais de réponse^{xxv}.



Les points d'amélioration les plus souvent cités par les bénéficiaires sont les suivants :

- Le temps d'attente avant de recevoir l'aide, surtout économique ;
- La diversité des formes de soutien : ils demandent une aide monétaire, plus de bourses d'études,, de formations et de stages;
- L'information, la communication et l'écoute ;
- L'accessibilité de l'aide médicale et du soutien psychosocial ;
- La continuité du soutien et du suivi-accompagnement.

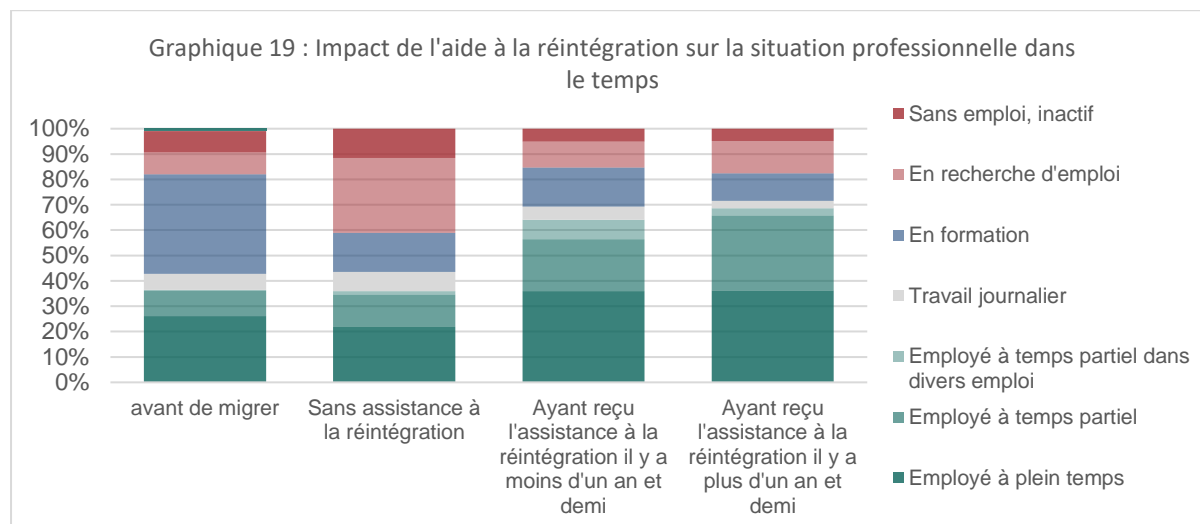
¹⁰ Le CCI est aussi actif sur ce plan et mène actuellement une cartographie des institutions financières (banques commerciales et institutions de microfinances) contenant les détails de leurs offres financement.

¹¹ L'accès des bénéficiaires d'Enabel et du PNUD à leurs indemnités ou épargne a notamment été facilité grâce à la « mobile money » dans le but renforcer l'activité des comptes bancaires et l'usage de services financiers complémentaires proposés. Aussi, des tests psychométriques à destination de FINADEV et COFINA sont en cours de développement dans le but de mieux mesurer les risques de crédit aux bénéficiaires d'Enabel et du PNUD et, à terme, réduire le coût et les collatéraux exigés.

¹² L'APIP a développé de nombreux partenariats avec des banques ou établissements de microfinance. Elle représente un gage de qualité des dossiers qu'elle soutient et de confiance auprès de ces institutions.

3.7. SITUATION PROFESSIONNELLE DES BENEFICIAIRES DE L'OIM

L'aide économique fournie par l'OIM semble avoir contribué à l'amélioration significative de la situation d'emploi des bénéficiaires, d'après l'enquête d'Altai Consulting¹³. Le taux d'activité à temps plein, de 22% parmi les migrants de retour n'ayant pas encore reçu d'aide économique, est de 15 points de pourcentage plus élevé chez ceux ayant reçu cet appui, et il ne baisse que légèrement dans le quelques années qui suivent. Le taux d'inactivité passe quant à lui de 41% à 18% après réception de l'aide et n'augmente que légèrement avec le temps. Les bénéficiaires de l'aide économique apparaissent être dans une meilleure situation professionnelle qu'avant leur départ ; contrairement à ceux qui n'ont pas (encore) bénéficié de l'aide (graphique 19). La situation professionnelle et la qualité de l'emploi (temps plein) des bénéficiaires ayant reçu à la fois une formation technique et une aide matérielle pour la mise en place d'un projet est meilleure que celles des autres bénéficiaires (voir annexe XX). L'impact est le même en Guinée qu'au niveau régional, la différence étant que la situation d'emploi des migrants est globalement moins bonne en Guinée que la moyenne régionale, que ce soit avant la migration, au retour, ou après la réception de l'aide. Il est à noter que d'autres facteurs individuels et contextuels influencent la situation d'emploi des bénéficiaires de l'aide. Le COVID-19 notamment a affecté l'activité professionnelle de deux-tiers des répondants. Parmi ces derniers, près de la moitié ont vu leur l'activité s'arrêter définitivement : un pourcentage deux fois plus élevé que la moyenne régionale.



3.8. AUTONOMISATION ECONOMIQUE

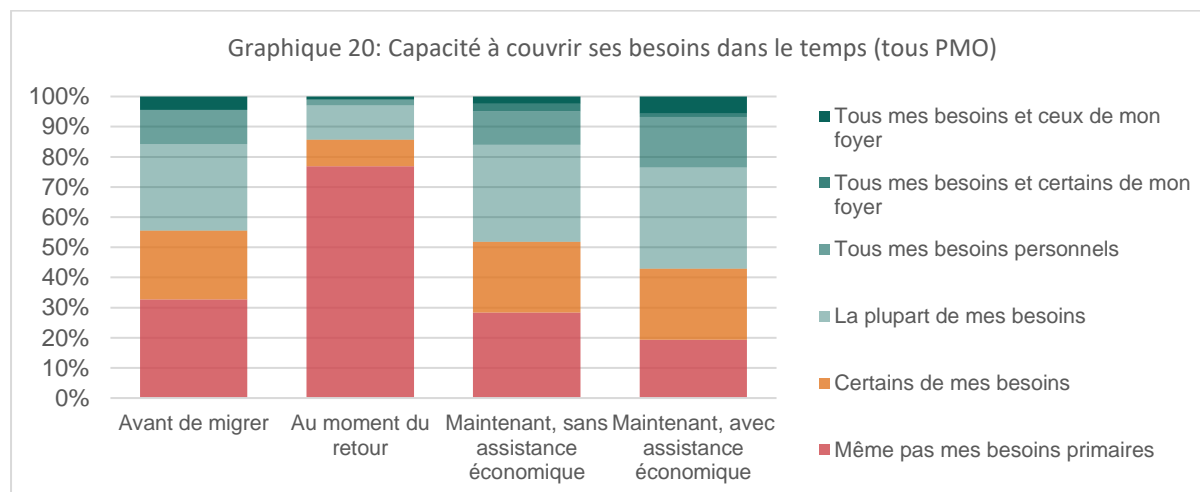
L'aide économique reçue semble avoir peu contribué à l'amélioration de la situation financière des migrants de retour, et leur condition reste précaire. Les migrants de retour interrogés par Altai Consulting avaient le sentiment que leur situation économique s'était améliorée depuis le moment de leur retour au pays, en termes de revenus, de capacité à subvenir à leurs besoins de base¹⁴, et de satisfaction avec leur situation financière. Globalement, la situation des migrants de retour au moment de l'enquête était la même que pré-migration – mais pas meilleure. Cependant, l'analyse ne montre presque aucune différence de situation entre les répondants qui avaient bénéficié de l'aide à la réintégration et ceux qui l'attendaient encore (graphique 20)¹⁵. Une différence apparaît quand on compare ceux qui ont bénéficié à la fois d'une formation technique et d'un appui matériel à la création

¹³ La majorité des bénéficiaires d'INTEGRA interrogés par Altai Consulting étaient en cours de formation lors de notre enquête ce qui ne permet pas de mesurer l'impact du projet sur leur situation professionnelle.

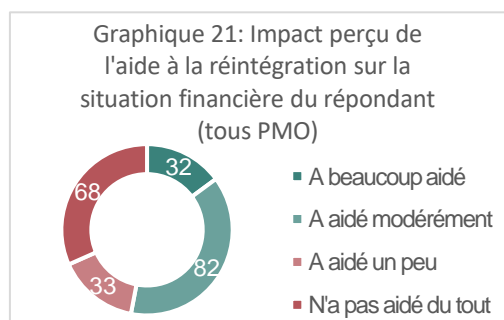
¹⁴ Besoins de base : vêtements, logement, nourriture et transports

¹⁵ Le COVID a pu jouer un rôle en annulant l'impact de l'aide à la réintégration. Cependant la situation de la Guinée est assez particulière dans la région SLC dont les pays et l'économie ont pourtant été touchés de la même manière par le COVID.

d'un projet (+12 points de pourcentage par rapport à ceux qui ont reçu soit l'un soit l'autre). Mais l'effet le plus prégnant est celui du temps : la situation économique des migrants dont le retour et l'obtention de l'aide datent le plus, est sensiblement meilleure. Ces données suggèrent que l'aide des PMO n'est pas essentielle dans l'amélioration de la situation des migrants de retour comparé à d'autres facteurs, et que leur activité après aide à la réintégration reste peu rémunératrice (43% n'arrivent pas à couvrir la plupart de leurs besoins de base)¹⁶.



Effectivement, interrogés directement sur l'impact de l'assistance reçue sur leur situation financière, 38% des bénéficiaires ont dit qu'elle avait aidé « modérément » et 46% ont dit qu'elle avait peu ou pas du tout aidé (graphique 21)¹⁷. On n'observe pas de différence notable entre PMO. La situation est différente au niveau régional où l'impact économique de l'aide à la réintégration semble globalement meilleur même s'il existe des cas similaires à la Guinée.



D'après les enquêtes de l'OIM sur la durabilité de la réintégration, le score d'autosuffisance économique des bénéficiaires de l'IC en Guinée est l'un des plus bas de la région (0.54 sur 1, en 9^{ème} position sur 11 pays). Ce score mesure, entre autres, la possession de moyens de production, l'adéquation de leur emploi par rapport aux besoins, leur capacité à se nourrir, leur accès au crédit, et leur niveau d'endettement^{xxvi}.

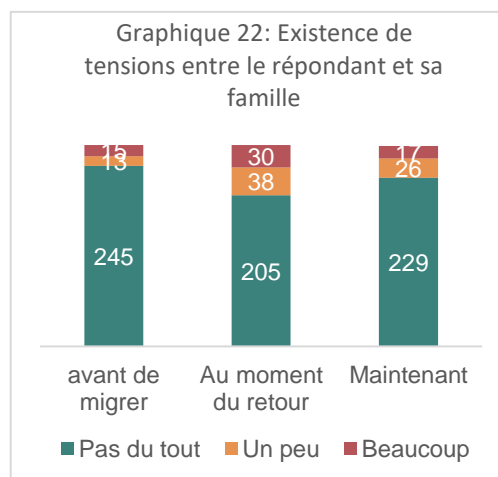
La dette contractée par les migrants participe de la précarité des migrants de retour, sur le plan financier mais aussi social et psychosocial. D'après une enquête de l'OIM, 46% avaient emprunté pour financer leur projet migratoire^{xxvii}. 9% ont emprunté pendant le voyage et 23% après leur retour. Au total, 59% des migrants de retour sont endettés et 73% d'entre eux confient que cette dette affecte leur situation économique^{xxviii}. L'emprunt peut aussi impacter les relations et la réinsertion sociale des migrants de retour parce qu'il a été très généralement contracté auprès de la famille et des proches, parfois sans que ces derniers soient informés de l'objectif réel du crédit (52% des cas), et parce qu'il peut prendre plusieurs années à rembourser en l'absence d'une source de revenus stables et suffisants^{xxix}. Ainsi, 68% des migrants de retour enquêtés par l'OIM indiquaient qu'ils n'avaient pas encore commencé à rembourser leur dette, et que cela avait dégradé leurs relations avec leur famille (49% des cas) ou leurs amis/entourage (30%) une fois de retour.

¹⁶ Ce pourcentage est proche de la moyenne régionale.

¹⁷ Là encore, ceux qui avait reçu à la fois une formation technique et l'aide matérielle pour la mise en place d'un projet ont eu tendance à témoigner d'un effet plus élevé de l'aide reçue : +10 points de pourcentage par rapport à ceux qui ont reçu soit l'un soit l'autre (51% et 61% respectivement).

3.9. REINSERTION SOCIALE ET STABILISATION PSYCHO-SOCIALE

Les difficultés de réinsertion sociale sont relativement rares parmi les migrants de retour enquêtés par Altai Consulting. Quand ils en font part, ils l'expliquent par leur sentiment d'échec, la perte de statut social et l'impression de ne pas être compris par leurs proches. On n'observe pas de différence notable entre les divers PMO bien que les parcours des migrants de retour, pays d'émigration et ancienneté du retour ne sont pas nécessairement les mêmes entre OIM et INTEGRA. L'écrasante majorité des répondants se sentent « chez eux », « libres » et « en sécurité » en Guinée et dans leur communauté. Même si les migrants ne reviennent pas nécessairement dans leurs communautés d'origine¹⁸, plus de la moitié déclarent avoir



reçu une forme de soutien de leurs proches, principalement de la nourriture, de l'argent, un soutien émotionnel et un logement. 25% déclarent que leurs relations avec leur famille étaient (beaucoup ou un peu) tendues à leur retour, une fréquence qui est similaire au reste de la sous-région et qui diminue avec le temps (graphique 22).

Les données de l'enquête Altai Consulting et de l'OIM suggèrent que les tensions avec l'entourage (famille et communauté) et la stigmatisation ne sont pas les principales difficultés de réinsertion sociale¹⁹. Le sentiment de honte, d'« être en retard » à cause de l'échec du projet migratoire, et la perte de statut social et de considération, en particulier chez ceux qui ne retrouvent pas un emploi rapidement et ne peuvent pas honorer leurs obligations sociales ou familiales, semblent être des contraintes plus lourdes qui peuvent amener certains migrants de retour à se renfermer sur eux, s'isoler, voire rentrer dans un mal-être psycho-social (voir section *Soutien aux plus vulnérables* plus haut). Ainsi, près de la moitié des répondants à l'enquête d'Altai Consulting affirment que les sentiments négatifs qu'ils ont pu ressentir ont rendu leur réinsertion sociale plus difficile. Parmi ceux interrogés par l'OIM qui avaient des dettes, 24% ont déclaré avoir subi une forme de pression ou de violence psychologique^{xxx}.

3.10. VOLONTE DE RE-EMIGRER

A leur retour, les migrants guinéens sont nombreux à ne pas totalement se sentir en mesure de rester au pays (58%²⁰). Malgré l'échec de leur tentative précédente, une proportion significative des répondants n'ayant pas encore bénéficié d'aide envisage une ré-émigration irrégulière (26%) et/ou régulière (80%), – des pourcentages plus élevés que la moyenne régionale. Les moyennes régionales sont de 22% et 60% respectivement. Le sentiment de ne pas totalement pouvoir rester vivre au pays est également plus élevé en Guinée que dans la sous-région (42%). Le temps seul fait peu évoluer cette situation bien que de moins en moins de migrants se disent « pas du tout » capables de rester en Guinée. Cela traduit le mal-être des migrants par rapport à leur situation au retour, et une certaine difficulté à imaginer un avenir meilleur en Guinée. Ces taux peuvent être sous-estimés puisqu'ils excluent ceux qui ont déjà ré-émigré²¹.

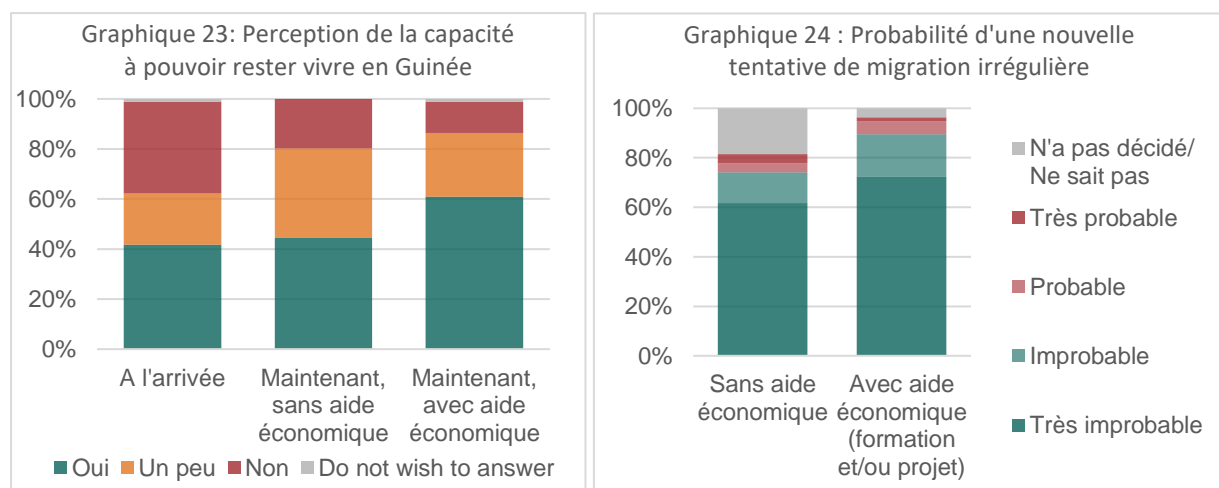
¹⁸ Environ la moitié s'installe à Conakry à leur retour.

¹⁹ Il est à noter que les difficultés de réinsertion sociale peuvent être sous-estimées du fait que certains migrants anticipant de telles situations préfèrent ne pas rentrer chez eux (et donc sont susceptibles de ne pas rapporter de tensions avec leur entourage ou de difficultés de réinsertion sociale) voire sont déjà reparti en migration (et n'ont donc pas été enquêtés).

²⁰ Qu'ils aient ou non déjà bénéficié de l'aide à la réintégration.

²¹ Il peut également y avoir un biais de réponse mais l'analyse n'indique pas que ce biais soit significatif.

Ces pourcentages sont significativement moins élevés parmi ceux qui ont reçu une aide économique à la réintégration. Malgré les limites de cette aide, elle semble donc influencer assez significativement le sentiment de pouvoir rester vivre en Guinée et le souhait de ré-émigrir irrégulièrement. Le sentiment d'être capable de rester vivre dans le pays est 50% plus fréquent chez ceux qui ont reçu une aide économique que chez ceux qui ne l'ont pas (encore) reçue (+21 points de pourcentage) et la volonté de ré-émigrir irrégulièrement est 2,5 fois moins élevée moins (-16 points) – voir graphiques 23 et 24. Interrogés directement sur l'impact de l'aide reçue, trois quarts des répondants confirment qu'elle leur a permis d'envisager un avenir en Guinée et a réduit leur volonté de ré-émigrir irrégulièrement. Cet effet positif de l'aide est renforcé quand l'aide économique a été la plus complète (formation + projet). En revanche, il n'y a pas de différence significative en fonction du PMO ou types de projets (individuel/collectif/communautaire).



3.11. SUIVI, EVALUATION ET APPRENTISSAGE

L'OIM a amélioré ses outils et capacités de gestion et de suivi des bénéficiaires tout au long de l'IC avec l'appui significatif de son bureau régional. La base de données Excel d'identification et de suivi des bénéficiaires mise en place au début de l'IC a été progressivement remplacée par une plateforme en ligne (MiMOSA) permettant de réduire les erreurs, d'interconnecter les données des différents pays, de mieux exploiter les données et d'approfondir l'analyse statistique. La plateforme IMAP a été créée pour permettre le suivi des bénéficiaires référencés vers d'autres agences. Ces deux initiatives ont généré en 2020 un surcroît de travail pour l'équipe suivi-évaluation, et la mise à jour des informations des bénéficiaires reste un défi (fréquents changements de situation, d'adresse, de numéro de téléphone ; perte de contact ; manque/perte de documents voire fraude à l'identité pour pouvoir indûment bénéficier de l'aide). La vérification des bases de données et la revue itérative de la définition et du mode de calcul des indicateurs de rapportage ont entraîné des changements importants dans le décompte des bénéficiaires et une rupture dans le suivi des résultats et la comparabilité des données²². Le siège et le bureau régional de l'OIM ont également élaboré des questionnaires d'enquête auprès des bénéficiaires et un cadre d'analyse de l'efficacité et de la durabilité de la réintégration communs à tous les pays de l'Initiative Conjointe. Ces données aussi sont désormais entrées dans MiMOSA²³. Très peu sont toutefois publiées (et les indicateurs de rapportage sont axés sur le nombre de bénéficiaires plutôt que sur l'efficacité de l'aide), ce qui affecte la lisibilité des résultats de l'IC vis-à-vis du gouvernement, du bailleur de fond et du public. De même, le rapport Guinée qui fait partie de

²² A cet égard, le dernier rapport mis à disposition d'Altai Consulting sur l'IC en Guinée date de début 2019. Le prochain rapport disponible sera le rapport final, d'où le délai de publication.

²³ Le questionnaire d'enquête sur la durabilité de la réintégration n'est pas tout à fait adapté au contexte guinéen et au besoin d'estimer l'impact spécifique de l'aide à la réintégration sur le devenir des bénéficiaires. Elle ne permet pas non plus de comparer l'efficacité de différentes approches. Consciente de ces limites, l'OIM Guinée a en projet une étude sur la durabilité et la rentabilité des diverses approches d'aide à la réintégration économique.

l'évaluation régionale de l'IC conduite en interne par l'OIM, n'a pas été publiée ni partagée. Par contre, l'OIM a publié plusieurs études et capitalisation d'expérience sur les trajectoires migratoires des bénéficiaires, l'impact de la dette, et du mentorat sur la réintégration.

La définition d'un cadre commun de suivi-évaluation aux cinq agences de mise en œuvre du programme INTEGRA constituait un défi important, qui pour l'heure n'a été que partiellement relevé. Un processus structuré et participatif a été rapidement mis en place grâce à un groupe de travail inter-agences et l'élaboration d'une théorie du changement et d'indicateurs de résultats communs. Le nombre d'emplois créés constitue l'indicateur clé de l'action. La mesure précise de ce résultat et de sa pérennité, et la mise en place d'un mécanisme efficace de suivi et de référencement des bénéficiaires aux différentes étapes des différents parcours d'insertion, nécessitaient deux éléments clés : une méthodologie commune de collecte des données et une plateforme pour faciliter l'échange des informations entre agences. Elles ne se sont que partiellement concrétisées. Les initiatives restent insuffisamment coordonnées. Par exemple, la définition des indicateurs de résultats diffère encore²⁴ et des plateformes séparées de suivi des bénéficiaires existent désormais. L'approche en consortium entraîne des coûts de transaction et des lourdeurs qui peuvent être significatifs, mais également des avantages dont les PMO devraient tirer plus profit. Pour l'heure, il n'est pas possible de pleinement apprécier l'efficacité et la durabilité des actions d'INTEGRA. Certains PMO ont prévu une évaluation à mi-parcours qui permettra peut-être d'identifier des opportunités.

Les difficultés rencontrées de l'IC et d'INTEGRA, et le manque de visibilité sur leurs résultats, ont motivé l'Union européenne à commanditer des revues évaluative (« result-oriented monitoring » - ROM) en 2020. L'une organisée sur l'IC et l'autre sur la composante Enabel-PNUD-FENU du projet INTEGRA. Un atelier d'évaluation d'impact a également été mené pour le CCI avec l'UE. Leurs analyses ont été intégrées à ce rapport.

3.12. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES D'AUTRES PAYS

Recommandations à destination des PMO

L'OIM est bien placée pour continuer à jouer un rôle central dans l'organisation des retours, l'assistance immédiate à l'arrivée et la protection des plus vulnérables en appui direct au gouvernement, au vu de sa longue expérience et de ses avantages comparatifs. L'OIM a développé ses capacités au niveau régional et son expertise tout au long de l'IC. Son positionnement en tant qu'agence des Nations Unies et sa présence régionale, renforcées pendant l'IC, sont clés dans un contexte où les capacités et la coordination des gouvernements de la sous-région sont encore sous-optimales.

A court terme et à budget constant

- Continuer de renforcer l'information et le contact avec les migrants de retour à toutes les étapes du retour et de la réintégration (avant le retour, à l'arrivée et pendant la réintégration) :
 - Renforcer l'informations sur la réalité de l'aide : montants (argent de poche, première tranche en cash si mise en place) ; les options et modalités de l'aide à la réintégration (types de formation ; budget/nombre de bourses d'études ; les formations professionnelles disponibles ; projets de groupes et/ou individuels, etc.) ; les conditions et les critères (pièces à fournir, le besoin de maintenir le contact, les déplacements à effectuer pour bénéficier de l'aide) ; et les durées moyennes d'attente (ordre d'idée). Il s'agit de renforcer la transparence, la responsabilisation des migrants ainsi que la redevabilité envers eux pour qu'ils puissent prendre leur décision en toute connaissance de cause et qu'ils sachent à quoi s'attendre.

²⁴ Les PMO d'INTEGRA définissent différemment l'indicateur de résultat clé qu'est « l'emploi durable ».

- Garder le contact et renforcer la communication : en direct, par téléphone et grâce aux réseaux sociaux (Facebook).
- Continuer de remobiliser les migrants de retour qui ne sont plus en contact avec l'OIM, notamment par le biais de l'OGLMI.
- Poursuivre l'organisation de missions consulaires en fonction des besoins, et le renforcement de capacité du Ministère des Affaires Etrangères et de son réseau diplomatique afin qu'ils s'autonomisent davantage dans la gestion des retours.
- Continuer à renforcer les capacités des acteurs du soutien psycho-social ; et à envisager d'autres approches innovantes renforçant la décentralisation des capacités et des mécanismes de prise en charge, la résilience locale et pérennité de l'approche.
 - Identifier et renforcer les stratégies d'adaptation qui existent déjà au niveau communautaire.
 - Au vu du réseau dont l'OGLMI dispose parmi les migrants de retour et de sa flexibilité d'intervention, une formalisation de sa collaboration avec l'OIM sur le volet psychosocial permettrait un suivi rapproché dans le temps et dans l'espace des plus vulnérables.
 - Envisager d'organiser un mécanisme de mentorat pour les plus vulnérables. L'étude pilote réalisée par l'OIM a montré des résultats prometteurs.
 - Continuer à identifier et mobiliser les associations / ONG nationales intervenant dans le secteur de la prise en charge des personnes les plus vulnérables afin de décharger les équipes OIM (ex : association guinéenne des psychologues cliniciens).
 - Continuer à renforcer les capacités de tous les acteurs impliqués dans le soutien psycho-social dans une optique de renforcement du système : acteurs publics, société civile et toutes personnes en contact des migrants de retour (y compris les acteurs de la réintégration économique, les filières de formation universitaires et continues pour les travailleurs sociaux, les agents de santé communautaires).
- Renforcer le dialogue avec l'Etat (Ministère de la Santé) et les principales agences / bailleurs de fonds intervenant dans le secteur de la santé en Guinée (OMS, UNICEF, Terre des Hommes, Expertise France etc.), afin de promouvoir des mécanismes communs de prise en charge :
 - Un mécanisme national de référencement pour les personnes vulnérables (objectif spécifique d'Expertise France – voir partie *Gouvernance* ci-dessous). Cela exige un travail de mise en commun des données et des critères d'intervention des PMO.
 - Un fonds d'indemnisation pour les personnes victimes de traite (objectif spécifique d'Expertise France).

Avec des capacités supérieures dans le cadre d'un futur projet :

- Augmenter les capacités humaines et financières d'identification et de prise en charge des migrants les plus vulnérables ; notamment en augmentant le budget pour les besoins médicaux les plus coûteux et les soins psychologiques/psychiatriques les plus sérieux.
- Considérer d'augmenter la somme d'argent fournie à l'arrivée, si cela ne chevauche pas l'aide à la réintégration sous forme monétaire.
- Envisager de reprendre le Cash for Work entre l'assistance au retour et à l'arrivée dans les cas pertinents, et en particulier pour les plus vulnérables ou ceux pour lesquels l'aide à la réintégration est susceptible d'arriver avec un délai important.

Promouvoir une approche plus flexible, individualisée et efficiente de la réintégration économique.

Evolution recommandée sur le moyen terme :

- Poursuivre les efforts de diversification des options de réintégration économique pour les différents profils de bénéficiaire : milieu urbain-rural, niveau d'instruction, compétences professionnelles etc. Ainsi développer les stages, alternances, placements d'emploi, reprise d'études, bourses d'études universitaires en Guinée ou à l'étranger (en liaison avec le programme ERASMUS+ de l'UE), formations professionnelles etc.
- Rendre disponible un appui additionnel pour les migrants de retour et les projets de réintégration en fonction de : (i) leur niveau de motivation et/ou de qualification professionnelle, (ii) la maturité et les chances de succès du projet, et l'implication de la famille et du réseau de soutien de la personne, (iii) le caractère innovant et la prise en compte des risques du projet et (iv) le faible risque de ré-émigration du bénéficiaire.
 - Continuer à renforcer l'accessibilité du crédit et de la microfinance aux bénéficiaires et capitaliser/partager l'expérience entre PMO et avec les autres pays. Par exemple, sur les fonds revolving (sans taux d'intérêt) ou les tests psychométriques (réduisant les taux ou collatéraux exigés).
 - Envisager d'échelonner la fourniture de l'aide à la réintégration : renforcer le séquençage des formations et de la fourniture de matériel dans le cadre de certains projets le permettant. Au début de la réintégration, privilégier les formations de courte durée vu l'intérêt et la situation de migrants, puis proposer les formations spécialisées en fonction de l'état d'avancement du projet.

A court terme et à budget constant

- Poursuivre l'expérimentation de la fourniture d'une partie de l'aide à la réintégration sous forme monétaire en évaluant les résultats et en échangeant avec les autres bureaux-pays OIM engagés dans la même démarche (Mali, Côte d'Ivoire, Cameroun, Burkina). Cette aide monétaire peut être fournie en plusieurs tranches et accompagner des mesures adéquates de réduction des risques.
- Mettre le migrant encore plus au centre de sa réintégration économique dans une optique d'appropriation et d'engagement renforcé grâce à un renforcement du conseil et de l'orientation et des référencements :
 - Multiplier les partenariats de référencement (formels ou non).
 - Lors de la phase de conseil et orientation, faciliter/encourager les référencements en renforçant la coordination entre l'OIM, les agences nationales et INTEGRA - et entre agences INTEGRA :
 - Inviter les agences et les programmes d'emploi et de formation des jeunes pertinents à participer aux sessions de conseils de chacun.
 - Résoudre la question du dédoublement des plateformes de bénéficiaires INTEGRA pour développer un réel « parcours INTEGRA » intégré, en particulier dans le domaine du soutien à l'entrepreneuriat (en lien avec l'OIM et les acteurs nationaux).
 - Multiplier les journées portes-ouvertes
- Faire une revue des projets collectifs et communautaires (certainement déjà entamée) et trouver les voies et moyens pour en améliorer l'efficience.
 - Affiner la prise en compte des avantages et inconvénients et conditions de faisabilité des projets de réintégration de groupe : éviter une approche top-down, l'initiative doit venir des bénéficiaires eux-mêmes avec la localité concernée, plutôt que ce soit l'OIM qui facilite voire organise l'initiative ; assurer une grande adaptation au contexte et précision des plans d'affaires ; réaliser des formations (techniques et entrepreneuriales) préalables ; assurer

un engagement des membres et un suivi rapproché sur la durée pour limiter les risques de mauvaise gestion, de tension, d'abandons voire d'échec.

- Pour les projets communautaires : Envisager d'impliquer une ONG spécialisée dans le développement local, si possible issue de la zone pour aider les migrants de retour à monter leur projet en collaboration avec les autorités locales. Ce type de structure dispose d'un avantage comparatif en termes de connaissances du terrain et des acteurs, de flexibilité, et de suivi rapproché.
- Pour les projets collectifs : Limiter le nombre de participants et les réserver dans les cas où les risques identifiés sont maîtrisés. Faire signer à ces participants une charte d'engagement qui spécifie les règles du projet, et les responsabilités de chacun.
- Continuer à renforcer le suivi des bénéficiaires afin qu'il soit plus rapproché, individualisé, et de plus long terme pour tous les projets (y compris individuels) :
 - En renforçant le lien avec les acteurs actuels du suivi : équipes OIM et autorités locales et/ou agences nationales et services techniques spécialisés et leurs démembrements et/ou ONG représentés au sein des CSP.
 - En envisageant de nouvelles approches : mentorat, système de garants pour limiter les risques de vols dans les projets en groupe, délégation du suivi des projets à des ONG locales compétentes, plus flexibles et plus à même de réaliser un suivi rapproché.
- Poursuivre l'approche consistant à encourager les synergies entre projets soutenus par l'OIM (et les autres PMO) grâce à l'approche par filière / chaîne de valeur.
- Continuer à améliorer l'accès des migrants de retour à la formation professionnelle et renforcer les mécanismes d'insertion sur le marché de l'emploi dès le début des formations en capitalisant sur l'approche de l'ASCAD.
- Organiser des Participatory Program Monitoring Meetings réguliers (comme ceux que l'OIM organise déjà dans la région Corne de l'Afrique) pour permettre une meilleure remontée du feedback des bénéficiaires et renforcer la redevabilité de l'OIM envers eux.

Recommandations à destination de l'Union Européenne

Soutenir l'OIM dans l'expérimentation – et l'évaluation - de la fourniture d'une partie de l'aide à la réintégration sous forme monétaire.

Appuyer l'OIM dans son plaidoyer pour une augmentation du budget par bénéficiaire, notamment pour une meilleure assistance sociale, psychologique et médicale aux migrants les plus vulnérables, des formations plus diversifiées et plus longues (en fonction des profils et besoins des bénéficiaires), et un suivi-accompagnement dans la durée.

Fournir des financements prévisibles et de plus long terme pour permettre aux PMO de développer leurs stratégies en conséquence.

Approfondir la réflexion en amont, au moment de la conception des programmes, sur les synergies entre différents projets afin de créer les conditions propices à la mise en œuvre de référencement. Assurer une plus grande implication des DUE dans le choix et la conception des futurs projets afin de favoriser leur coordination et leur adaptation au contexte national.

Bonnes pratiques issues des autres pays

Sera inclus dans la version consolidée

4. GOUVERNANCE DU RETOUR ET DE LA REINTEGRATION ET DE LA MIGRATION

4.1. ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE ET DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES RELATIVE A LA MIGRATION ET A L'EMPLOI

En participant à la création d'entreprises, d'emplois et au développement de filières porteuses, les programmes financés par le FFU s'insèrent dans l'écosystème plus large de l'aide au développement dans lequel de nombreux autres bailleurs de fonds sont actifs²⁵ ; en lien avec les mêmes ministères et/ou agences sous tutelle. En cohérence avec le PNDES, les agences du Groupe de la Banque mondiale et la Banque africaine de développement ont également fait de l'employabilité des jeunes, du renforcement de l'accès au financement et à l'entrepreneuriat, ainsi que du développement du secteur agricole et des chaînes de valeurs des axes d'intervention prioritaire. Les agences de coopération des États membres de l'UE sont également actives sur certains de ces sujets. L'Agence française de développement et la GIZ interviennent notamment dans le secteur de l'éducation, de la formation technique, de l'insertion professionnelle et du développement rural^{xxx}.

Il n'existe pas encore de politique ou stratégie guidant l'intervention des différents acteurs des secteurs de la migration et du développement économique et de l'emploi, ce qui génère plusieurs problèmes²⁶ : Un déficit de coordination entre les secteurs de la migration et l'emploi des jeunes ; un manque de complémentarité et de synergie eux ; et in fine une moindre efficacité de l'aide.

Les autorités nationales ont élaboré une politique nationale de l'emploi visant à redéfinir les compétences des différents ministères et agences intervenant dans ce domaine, mais ce document n'a toujours pas été adopté par le gouvernement. La Direction de l'Emploi Jeune du ministère de la Jeunesse et l'AGUIPE ont élaboré conjointement ce document, qui pourrait à l'avenir servir de base à la définition d'une architecture plus claire et efficace de l'aide à l'intégration des jeunes sur le marché de l'emploi, incluant la réintégration des migrants de retour.

De la même manière, une politique nationale migratoire a été élaborée avec le soutien d'un consultant international sur financement d'un autre projet de l'UE (Free Movement of Migrants – FMM) mais elle n'a pas été adoptée. La politique clarifiera les compétences institutionnelles, et le comité de pilotage pourrait impliquer le MAEGE, l'Observatoire des migrations et d'autres institutions. Dans les faits, un plan d'action a été prévu mais sa mise en œuvre n'a pas été budgétisée.

Dans un contexte où le pilotage politique des projets est faible, l'essentiel de la coordination s'opère au niveau technique, et avec l'appui de la DUE. La gouvernance du projet INTEGRA a mis du temps à se construire et est aujourd'hui à l'arrêt. Cette situation fait courir le risque que les composantes du programme s'autonomisent au lieu de s'intégrer. Dès le départ, l'architecture institutionnelle et politique d'INTEGRA présentait de nombreux défis à cause du nombre de parties prenantes : six agences²⁷; leurs partenaires et prestataires de service sur le terrain ; le FFU à Bruxelles et la DUE à Conakry ; trois ministères d'ancrage différents (Ministère de la Jeunesse pour ENABEL-PNUD-FENA ; Ministère de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle pour la GIZ ; Ministère du Commerce pour le CCI) et leurs agences rattachées et démembrées dans les régions.

²⁵ La Banque africaine de développement finance un Projet d'appui à la transformation de l'agriculture guinéenne (PATAG-EAJ) dans le cadre d'un comité de pilotage regroupant à peu près les mêmes acteurs. Elle a également lancé en septembre 2019, en collaboration avec l'OIT, des travaux relatifs à l'élaboration d'un répertoire opérationnel africain des métiers et des emplois (ROAME) dont le but est de favoriser une meilleure adéquation formation-emploi et de rapprocher l'offre de la demande sur le marché du travail. La Banque mondiale finance quant à elle le projet BOCEJ (« Booster les compétences pour l'employabilité des jeunes ») placé sous la tutelle du ministère de la Jeunesse et en partie géré par l'AGUIPE.

²⁶ Le dernier document cadre de politique nationale de promotion de l'emploi date de 2004

²⁷ Pour 4 contrats : avec la composante Enabel(lead)-PNUD-FENA ; avec la GIZ ; avec la CCI et avec l'agence de communication Rarili.

La création du Conseil d'administration du FFU en Guinée présidé par le ministère de la Jeunesse en septembre 2019 a encore affaibli la gouvernance d'INTEGRA. Ce Conseil d'administration s'est réuni en mars 2020 sans que la DUE, le ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, les points focaux des divers autres ministères d'ancrage, ni l'OIM ne soient conviés. Il ne s'est plus réuni depuis. En l'absence d'un mécanisme de coordination stratégique consensuel et efficace au niveau politique, l'essentiel de la coordination se fait entre les trois PMO à l'échelon technique, y compris par le biais des cinq groupes de travail thématiques, et sous le leadership de la DUE qui organise des réunions très régulières entre les agences INTEGRA et l'OIM²⁸. Les groupes de travail thématiques apparaissent toutefois inégalement dynamiques.

La gouvernance institutionnelle de l'IC est plus fonctionnelle, bien que dépendante de l'OIM. Le Comité de pilotage de l'IC s'est rarement réuni et, quand des réunions ont été tenues, l'initiative venait de l'OIM. Une Unité Technique nationale rattachée au Comité de pilotage assure la coordination et planification techniques des activités en rassemblant sur une base mensuelle les six ministères parties prenantes²⁹. Des Unités Technique Régionales permettent l'implication et la coordination de leurs démembrements et des ONG de mise en œuvre au niveau déconcentré.

L'efficacité de la coordination au niveau politique / institutionnel est également fragilisée par la multiplicité des acteurs étatiques compétents dans les domaines de la réintégration des migrants de retour, la formation professionnelle, l'entrepreneuriat et la création d'emploi (voir annexe XX). Cela aboutit à une dispersion des partenariats, des tensions et des conflits de compétences, et une faible concertation entre acteurs³⁰.

Il résulte de cet enchevêtrement des structures de gouvernance des projets une difficulté à promouvoir une vision globale de la politique de développement de l'emploi en Guinée (y compris concernant la réintégration des migrants), qui entrave l'efficacité et la cohérence de l'ensemble des actions. Les opportunités de complémentarité, de synergie et d'apprentissage mutuel se trouvent réduites. Les ressources pourraient être utilisées de manière plus efficiente. Certaines structures pourraient se trouver surchargées ou, à l'inverse sous-exploitées, par exemple l'AGUIPE et l'ONFPP.

4.2. APPROPRIATION PAR LES AUTORITES NATIONALES ET PERENNITE DES ACTIONS DU FFU

Principaux succès, approches innovantes ou prometteuses

En 2018, grâce à l'IC, le gouvernement guinéen et l'OIM ont adopté des Procédures Opérationnelles Standard (POS) établissant de manière détaillée les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans le retour, l'accueil et la réintégration des migrants, et ouvrant la voie à une collaboration renforcée. Le document détaille les différentes étapes du processus et délimite les mandats, mais le processus même de discussion et d'adaptation du modèle régional au contexte guinéen a contribué à renforcer les capacités et la compréhension des uns et des autres et le

²⁸ Les GT suivi-évaluation (présidence Enabel), Formation (présidence GIZ), Entrepreneuriat (présidence CCI), outil commun de gestion des bénéficiaires (présidence Enabel), et communication (présidence UE), qui semble être le plus efficace.

²⁹ Ministère des Affaires Etrangères (Direction des Guinéens de l'Etranger - DGE); Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail ; Ministère de la Jeunesse et de l'emploi Jeune (Direction de l'Emploi Jeune - DEJ) ; Ministère de l'Action Sociale, de la Protection Féminine et de l'Enfance (Direction de l'Action Sociale ; Comité de lutte contre la traite des personnes) ; Ministère du Plan et de la Coopération Internationale (Institut National des Statistiques - INS) ; Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (Service National de l'Action Humanitaire - SENAH)

³⁰ Trois agences étatiques interviennent par exemple sur l'employabilité des jeunes : le Fonds national pour l'insertion des jeunes (FONI), l'AGUIPE et l'Office national pour le perfectionnement professionnel (ONFPP). Ces trois agences, qui avaient respectivement été créées pour stimuler l'entrepreneuriat, rapprocher les demandeurs d'emplois des besoins du marché du travail et renforcer la formation professionnelle continue, semblent sollicitées de manière assez inégale par les différents bailleurs ou partenaires de mise en œuvre intervenant sur des chantiers relevant de leurs compétences.

dialogue multi-acteurs. L'IC a également accru le nombre d'acteurs impliqués dans l'aide au retour et à la réintégration et la visibilité de la question au niveau institutionnel.

Sur le plan des retours et de l'assistance immédiate à l'arrivée, le gouvernement est aujourd'hui en situation de co-lead avec l'OIM. Les ministères des Affaires étrangères, de la sécurité et de l'administration du territoire (à travers le service national d'action humanitaire (SENAH)) prennent en charge la logistique de l'accueil et du transport des migrants depuis leur arrivée à l'aéroport ou à la gare routière jusqu'au centre d'accueil et de transit, où ils sont ensuite enregistrés et hébergés pendant plusieurs jours. C'est le personnel du MASPFE qui, en équipe avec le personnel OIM, y conduit les entretiens individuels et organise l'assistance sociale, médicale et psychosociale ou les référencement en fonction des besoins identifiés^{xxxii}. Cette collaboration au quotidien sur le terrain a participé au renforcement des capacités nationales (« learning by doing ») en plus des formations plus formelles et ponctuelles dispensées par l'OIM sur la protection sociale et le premier support psycho-social. Des formations et dotations en matériels ont également été réalisées en faveur de organisations chargés du suivi des migrants (ONG, UTR, CSP).

La mise en place des UTR et CSP par l'OIM et ses partenaires gouvernementaux a assuré non seulement un meilleur niveau de gestion et de suivi des bénéficiaires et de leurs projets de réintégration malgré leur dispersion géographique et leur nombre, mais aussi l'implication et l'appropriation du processus par les autorités décentralisées (voir section *Projets* et annexe XX).

Les PMO INTEGRA ont également bien impliqué les agences publiques et autorités locales dans la mise en œuvre de leurs activités (voir section *Formations* plus haut). Tous les PMO s'attachent à avoir des structures d'ancrage nationales pour leurs formations. Par exemple, les acteurs de la composante emmenée par Enabel collaborent avec les autorités communales au sein de « cadres de dialogue et concertation » mis en place pour accélérer la mise en œuvre des chantiers-écoles.

En ce qui concerne les formations professionnelles, de plus en plus de partenaires dont le FFU soutiennent l'ASCAD dans l'extension de sa couverture géographique et la mise en place de nouvelles filières de formation, ce qui pourrait permettre à cette structure nationale de jouer un rôle important dans la réinsertion des migrants par la formation et l'emploi. Le PNUD a réhabilité ses locaux à Kindia sur financement FFU, et la Banque mondiale et l'AFD financent la création d'autres centres dans toutes les régions. Sur fonds FFU, le PNUD appuie également une étude des nouvelles filières à développer en collaboration avec le ministère de la formation professionnelle suite aux études de la GIZ sur le marché du travail et l'emploi, qui ont aussi profité à l'ASCAD. Enfin, le PNUD a aidé l'ASCAD à moderniser sa communication et adapter ses modalités de travail à la situation sanitaire.

Les PMO ont contribué à l'amélioration de l'état des connaissances sur les migrations et l'emploi en Guinée au bénéfice de tous les acteurs concernés, y compris les autorités nationales à travers les différentes études publiées mais aussi la création récente d'un Observatoire des migrations sous la tutelle du Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Extérieur pour obtenir des données fiables sur les mouvements migratoires en Guinée (appui de l'OIM sur un financement DIFD). Cette initiative pourrait se révéler un bon point d'entrée pour renforcer non seulement les connaissances de tous les acteurs concernés sur le sujet mais aussi pour la visibilité et la transparence des initiatives et des résultats/impacts de chacun.

Principaux défis, faiblesses et potentialités d'amélioration

Malgré l'organisation de visites consulaires par l'OIM, l'identification des migrants guinéens et l'organisation de leur retour avec les pays d'accueil et de transit restent un défi. Les missions consulaires financées par l'OIM ont permis au personnel du Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Extérieur de se rendre au Niger (avril et septembre 2018) et en Libye (juillet 2018) et d'y mesurer la situation consulaire complexe qui y prévaut. Le MAEGE a par la suite décidé la mise en place d'une représentation consulaire au Niger. Le renforcement du travail de coordination entre le Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Extérieur et ses représentations consulaires

demeure indispensable à la pérennisation des résultats atteints sous l'IC. Les retours doivent pouvoir être organisés sans dépendre de l'OIM et de la coordination entre les différents bureaux-pays.

Le conseil et l'assistance à l'orientation reste pour l'essentiel fournie par les PMO et leurs partenaires directs sans implication des agences nationales ni lien avec les autres bailleurs/projets de formation, d'emploi et d'entrepreneuriat des jeunes. Le risque est de créer un système parallèle pour les migrants de retour, de négliger les complémentarités et synergies possibles entre acteurs/programmes et in fine, de diminuer la durabilité des actions. Corriger cette situation implique une meilleure connaissance/cartographie des acteurs œuvrant à l'insertion socio-économique des jeunes, et une meilleure organisation/rationalisation et efficacité du processus d'orientation (par l'AGUIPE notamment - voir encadré 6).

Encadré 6 : Quelques exemples, avantages et conditions de possibilité d'un guichet unique / plateforme nationale pour l'orientation et l'emploi des migrants de retour en lien avec les structures déjà existantes pour les jeunes Guinéens

Les acteurs nationaux et internationaux actifs dans le domaine de la formation, l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes pourraient établir un système de guichet unique ou une plateforme nationale, à l'image des initiatives prises en Tunisie et au Ghana. L'objectif étant de fédérer les autres acteurs pertinents et centralisant les offres des programmes sur la formation et l'emploi des jeunes. Un tel système nécessiterait d'harmoniser leurs critères d'éligibilité respectifs ou du moins de définir des parcours en fonction des différents critères/profils, d'assurer une centralisation effective et rapide des informations sur les personnes concernées et les programmes, et de suivre plus systématiquement et plus longuement les bénéficiaires afin d'améliorer la performance des programmes d'aide. Une telle plateforme permettrait d'améliorer :

- La vision globale et la coordination de l'ensemble des actions entreprises par tous les acteurs pertinents
- La pertinence des programmes à travers une correspondance plus poussée entre les profils et l'assistance proposée
- La capitalisation d'expérience
- La diversité des opportunités de réintégration offertes aux migrants de retour
- Le temps de prise en charge

Si les efforts déployés dans le cadre de l'Initiative Conjointe ont conduit à une montée en compétence et responsabilité des autorités nationales, il reste du chemin à parcourir avant que ces dernières exercent pleinement leurs responsabilités et leadership sur l'ensemble du processus d'assistance retour et de la réintégration. Une telle transition requiert une volonté politique de toutes les parties et la mise en place de mesures appropriées pour surmonter les obstacles opérationnels et maintenir au niveau satisfaisant d'efficience et d'efficacité des actions. Du côté de l'Etat guinéen, il n'y a pas eu d'avancée significative sur la politique nationale migratoire, la coordination interministérielle et sectorielle (avec les partenaires au développement) et le portage politique plus largement, tant sur le retour et la réintégration que sur les migrations au sens large. L'adoption du Pacte mondial sur la migration à la fin de la deuxième année de l'IC fournissait l'opportunité d'un plus grand engagement sur ces dossiers. Un « cadre de concertation sur les migrations » soutenu par l'OIM et/ou une « agence nationale des migrations » ont été évoqués mais leurs contours, pertinence et viabilité restent à définir. Du côté de l'Union européenne et de l'OIM, il manque une vision explicite de ce à quoi cette transition vers une plus grande responsabilisation de la partie nationale pourrait ressembler : domaines de responsabilité transférée correspondant aux capacités et priorités de l'Etat, cadre temporel, modalités opérationnelles, et mesures de gestion des risques.

4.3. GESTION DE LA MIGRATION AU-DELA DU RETOUR ET DE LA REINTEGRATION

Outre l'aide au retour et à la réintégration, le FFU a financé des actions répondant aux principales autres problématiques de la gestion des migrations en Guinée, ce qui rend son portefeuille de projets pertinent et cohérent.

- **Lutte contre la traite des êtres humains** : Le projet mis en œuvre par Expertise France depuis 2020 en Guinée a pour objectif de lutter contre la traite des personnes dans la sous-région et vers l'Afrique du Nord et l'Europe en prenant le problème à la source, c'est-à-dire en s'attaquant aux

réseaux, en renforçant la chaîne pénale (police-justice) et en conduisant des campagnes de sensibilisation auprès des candidats à la migration en partenariat avec le Comité national de lutte contre la traite des Personnes et des pratiques assimilées (CNLTTPA). Il vise aussi à améliorer la prise en charge des victimes en cartographiant et renforçant les institutions ressources, en mettant en place un mécanisme national de référencement, et en fournissant un appui indirect à travers un fonds d'indemnisation pour les personnes victimes de traite. Malgré le retard au démarrage et la crise du COVID-19, les potentialités de synergie avec l'OIM sont importantes puisque leurs objectifs, publics cibles, actions et partenaires se recoupent.

- **Protection et prise en charge des migrants mineurs** : Le projet PROTEGEM démarré en 2020 couvre également trois autres pays (Côte d'Ivoire, Sénégal et Gambie). Il est mis en œuvre par Save the Children et Terre des Hommes (lead en Guinée). Il organise l'hébergement et la stabilisation psychosociale des enfants et des jeunes ; étudie les profils et les raisons de cette migration ; cartographie et mobilise les services de protection de l'enfance, et sensibilise la population. Il fait suite à plusieurs projets de protection et de prise en charge des enfants en mobilité. Là encore, les potentialités de collaboration avec l'OIM sont importantes puisque leurs objectifs, publics cibles et actions se recoupent.
- **Modernisation de l'état civil** : Alors qu'une Stratégie Nationale de la Réforme et de la Modernisation de l'Etat Civil (2018-2022) a été élaborée en 2017 avec l'appui de l'Union Européenne, un projet pilote d'amélioration du système d'état civil guinéen est depuis peu financé par le FFU et mis en œuvre par ENABEL. L'objectif est de développer les « fondamentaux » d'une digitalisation de l'état civil sécurisée, adaptée, et durable.

Le démarrage de ces nouveaux projets en 2020, principalement axés sur la protection des migrants vulnérables et la lutte contre la traite des êtres humains représente une opportunité de collaboration et pérennisation des initiatives lancées par l'OIM pour améliorer la prise en charge des migrants vulnérables. Les projets de Terre des Hommes et Expertise France sont actifs dans le domaine de l'assistance aux plus vulnérables à différents niveaux. Le premier est plus opérationnel et propose une assistance directe à travers des centres et équipes mobiles, tandis que le second vise à renforcer les capacités des acteurs clés pour une meilleure protection et prise en charge des victimes de traite, y compris parmi les migrants de retour³¹. Des collaborations existent déjà entre ces projets et l'OIM³². D'autres opportunités de collaboration et d'initiatives conjointes existent, notamment en vue du développement d'un mécanisme national de référencement pour les personnes vulnérables, d'un fonds d'indemnisation, de la gestion des centres de transit et plus généralement de la pérennisation des structures développées sous l'IC. Par exemple, les UTR développées par l'IC pourraient participer à la décentralisation du Comité national de lutte contre la traite des Personnes et des pratiques assimilées et servir de relais locaux à ce dernier. Afin de tirer profit de toutes les synergies potentielles, la coordination exercée par le Ministère de l'Action Sociale est essentielle. Celui-ci est déjà bien impliqué et très actif dans la protection des plus vulnérables sous l'IC³³.

4.4. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES ISSUES D'AUTRES PAYS

Recommandations à destination des PMO et de l'Union Européenne

Continuer le plaidoyer en faveur de l'adoption de la politique nationale migratoire.

Continuer l'approche intégrée de la réintégration en mettant progressivement l'accent sur les synergies, les partenariats et les référencements. Evoluer vers la mise en place d'un mécanisme

³¹ Les enquêtes de l'OIM suggèrent que 37% des migrants de retour en Guinée ont subi de travaux forcés. En outre, 70% des migrants indiquent avoir emprisonnés et 40% déclarent avoir été victimes de vols.

³² Un accord de partenariat existe déjà entre l'OIM et Terre des Hommes ; et Expertise France et l'OIM ont collaboré sur le développement des POS pour les victimes de traite (initialement développées par l'OIM mais renforcées par Expertise France)

³³ Le ministère de l'action sociale est cependant scindé en deux ministères depuis juin 2020 : le ministère de l'Action sociale et des personnes vulnérables et le ministère des Droits et autonomisation de la Femme.

national de référencement pour la réintégration (économique) en insérant les migrants de retour dans les systèmes et opportunités existants, en responsabilisant et renforçant davantage les structures nationales, et en impliquant les partenaires au développement travaillant sur l'emploi des jeunes.

- Pour ce faire, mieux associer la partie nationale en amont des futurs programmes, dès la phase de conception/adaptation nationale. Un memorandum d'entente pourrait être signé afin de définir les responsabilités et contributions des différentes parties prenantes. Il pourrait être précédé ou suivi par un atelier d'échange sur les objectifs, le champ d'intervention, les modalités de travail et les mesures d'atténuation des risques programmatiques.
- Renforcer l'implication et les capacités des ministères, des agences nationales (AGUIPE, APIP, Points Espoir et Centre d'écoute, conseil et orientation des jeunes, ONFPP, ASCAD), des structures de coordination interministérielle et de coordination avec les partenaires techniques et financiers (y compris avec INTEGRA mais pas seulement) pour une plus grande autonomisation et pérennisation du processus de réintégration économique.
- Le mécanisme national de référencement et le cadre de concertation des acteurs de l'emploi et de l'appui à la jeunesse devraient s'appuyer sur une identification et exploitation régulières des études sur les secteurs porteurs, l'emploi et la formation professionnelle, et sur une cartographie régulièrement actualisée des acteurs et programmes relatifs à la migration et à l'emploi afin de développer les synergies et repérer les opportunités pour les migrants de retour parmi celles disponibles à l'ensemble des jeunes guinéens – sans les particulariser.

Bonnes pratiques issues des autres pays

Sera inclus dans la version consolidée

5. SENSIBILISATION

5.1. OBJECTIFS ET APPROCHES

Le tableau ci-dessous résume les principales actions de sensibilisation des PMO du FFU en Guinée.

	IOM-IC	INTEGRA Enabel- ASCAD	INTEGRA Transversale RARILI	Expertise France	TDH
Période de mise en œuvre	Avril 2017-2021	Mars 2019-2022	Septembre 2019-2022	Janvier 2020-2023	Février 2020-2023
Localisation	Tout le pays	Axe Conakry-Mamou-Labé	Axe Conakry-Mamou-Labé et au-delà	<i>Pas encore défini</i>	Axe Conakry-Koundara
Groupes cibles	Public ; migrants potentiels ; membres de communautés d'origine et de retour ; jeunes de 15 à 35 ans ; personnel des médias ; leaders d'opinion et de communautés ; enseignants et formateurs, société civile ^{xxxiii}	<i>Cible primaire</i> : migrants de retour, migrants potentiels (bénéficiaires INTEGRA ou non) de 16-35 ans <i>Cible secondaire</i> : Famille, leaders religieux, célébrités, associations de migrants de retour et populations cibles des zones d'intervention		Migrants, migrants potentiels, employeurs potentiels sensibilisés	Jeunes migrants vulnérables (enfants/femmes/victimes de traite) dans les zones d'origine et de transit
Objectif selon la Description de l'action	Permettre aux migrants et migrants potentiels de prendre des décisions informées sur leur parcours migratoire et sensibiliser les communautés sur la migration	Les populations cibles des régions de départs/d'intervention sont informées des opportunités présentées par INTEGRA et sensibilisées aux risques de la migration irrégulière		Sensibiliser sur les risques de la migration irrégulière et de la traite des êtres humains	Sensibiliser sur les risques de la migration irrégulière
Messages clés	(i) Informer sur les opportunités de protection offertes par l'OIM ; (ii) les risques de la migration irrégulière ; (iii) les opportunités de formation et d'emploi en Guinée ; (iv) les voies de migration légales ; (v) la situation des migrants de retour	(i) Informer sur l'offre d'appui INTEGRA ; (ii) les risques de la migration irrégulière ; (iii) les opportunités et la réussite en Guinée ; (iv) les alternatives de migration légales ; (v) la situation des migrants de retour	(vi) Valoriser INTEGRA et ses filières porteuses (vii) Communiquer sur les résultats d'INTEGRA	<i>Stratégie de sensibilisation en cours d'élaboration</i>	(i) Informer sur les opportunités de protection offerte par le TDH ; (ii) informer sur les risques de la migration irrégulière

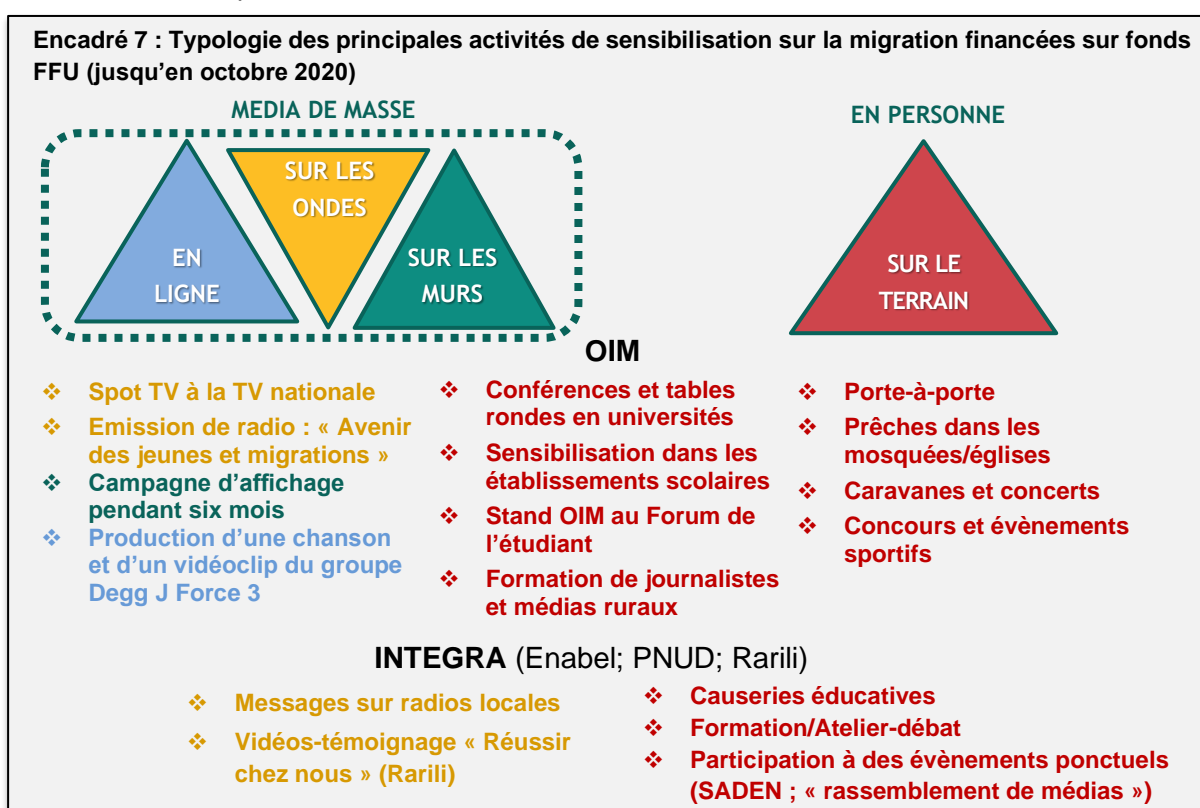
L'OIM est l'acteur qui conduit depuis longtemps le plus de campagnes de sensibilisation aux questions migratoires en Guinée. Le volet « sensibilisation » de l'IC est l'une des campagnes menées par l'OIM en Guinée, suite (ou en parallèle) à – plusieurs autres initiatives financées par la coopération italienne (AICS), britannique (projet « Safety, Support and Solutions in the Central Mediterranean Route »), allemande (projet OIM X, campagne « Waka Well ») et néerlandaise (campagne « Migrants as Messenger »). Le projet OMEGA (Opportunités pour un Meilleur Avenir en Guinée et en Afrique), financé par l'Union européenne à travers le Fonds Asile Migration et Intégration (AMIF) et la coopération belge est entièrement dédié à la sensibilisation et a été conçu en complément de l'IC (aperçu des projets « sensibilisation » de l'OIM en annexe XX). Dans ce cadre, l'OIM Guinée a choisi de mutualiser ses ressources pour créer des synergies entre ces activités/projets.

Les agences INTEGRA ont démarré le volet sensibilisation avec un peu de retard et en rang dispersé avant de structurer leurs actions. Initialement, leurs objectifs et approches de communication étaient différents, puis la création du groupe thématique inter-agence sur la communication et la tenue de réunions mensuelles entre les points focaux ont abouti à l'élaboration d'un planning commun d'activités et la mise en cohérence des actions. Une agence de communication,

Rarili, a été contractualisée pour développer et mettre en œuvre une stratégie de communication transversale et de coordonner les messages diffusés par les PMO.

Les projets d'Expertise France et de Terre des Hommes n'avaient pas encore commencé à mettre en œuvre leurs activités de sensibilisation lors de la dernière mission d'Altai Consulting, leurs projets ayant démarré plus récemment. Terre des Hommes communique déjà sur les objectifs de son projet PROTEGEM et les services qu'il offre, à travers ses équipes mobiles et les espaces d'accueil de jour dédiés aux migrants (Points Espoir et Centre d'écoute, conseil et orientation des jeunes - CECOJE) ; mais une sensibilisation plus large est prévue auprès des communautés des zones d'origine et de transit. Expertise France soutient pour sa part le développement d'une stratégie de sensibilisation sur la traite par les autorités nationales et financera sa mise en œuvre à travers des ONG partenaires.

L'analyse ci-dessous se concentre donc sur l'Initiative Conjointe et INTEGRA (encadré 7). Leurs activités de sensibilisation sur la migration ont été fortement ralenties en 2020. A cause de la pandémie, les animations communautaires n'étaient plus possibles et certaines activités sur la migration ont été réorientées vers la prévention de la transmission du virus.



L'enquête d'Altai Consulting sur la sensibilisation a été menée en février-mars et septembre-octobre 2020 auprès de 254 personnes exposées aux activités de l'IC (90%) et d'INTEGRA (20%, surtout d'Enabel et dans une moindre mesure du PNUD) dans les régions de Conakry, Boké, Kindia et Mamou³⁴. Les principales activités enquêtées ont été les animations interpersonnelles et communautaires (78% des répondants) ; surtout les événements sportifs, artistiques, les prêches dans les mosquées et églises (OIM) et les ateliers et causeries éducatives (OIM et INTEGRA), ainsi que le clip du groupe de musique Degg J Force 3, réalisé avec le soutien de l'OIM et largement diffusé à la télévision, à la radio, sur internet et les médias sociaux. Certaines questions ont été posées plusieurs fois au même répondant en fonction du nombre d'activités de sensibilisation auxquelles il avait été exposé, ce qui explique un total de réponses parfois supérieur à 254. La méthodologie d'enquête est détaillée en annexe XX.

³⁴ Certains répondants ont été exposés à des activités de deux projets, notamment une activité interpersonnelle d'INTEGRA et une activité médiatique de l'IC (le visionnage du clip Degg J Force 3).

5.2. CONCEPTION ET CIBLAGE

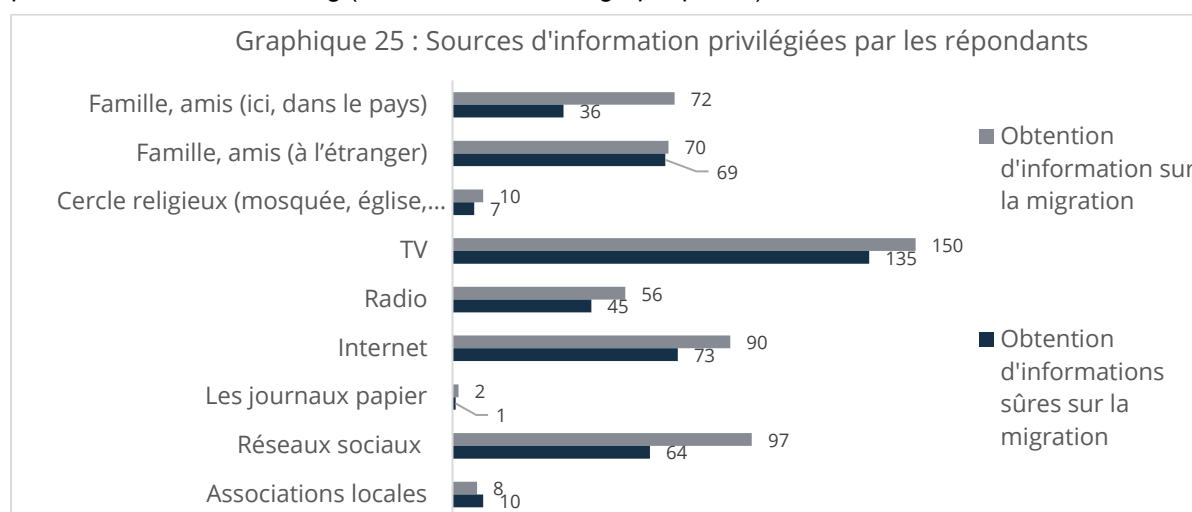
Au début des projets (IC et INTEGRA), la conception des activités de sensibilisation n'a pas reposé sur des études et connaissances précises des groupes-cibles. L'OIM s'est surtout reposée sur son expérience préalable avant de lancer/exploiter de nombreuses études en parallèle à la mise en œuvre, tandis qu'INTEGRA s'est adjoint les services d'une agence de communication. L'approche empirique de l'OIM s'est appuyée initialement sur son personnel et ses partenaires de terrain et les leçons apprises de ses campagnes passées. Au début de l'IC, elle a fait ponctuellement appel à l'agence de communication Welcome to Conakry pour une série d'activités limitées dans le temps. Les études qui sont venu ensuite compléter ces connaissances sont les suivantes : l'enquête de Samuel Hall auprès de cinq communautés de départ et de retour, qui a permis de caractériser les dynamiques migratoires locales et d'esquisser des recommandations pour la campagne de sensibilisation ; des enquêtes sur les connaissances, attitudes et pratiques/intentions des jeunes vis-à-vis de la migration irrégulière, et leur accès à l'information, financées par les projets Waka Well, Migrants as Messengers et OMEGA ; deux études sur le cinéma ambulant et les posts Facebook (financement UKAid) ; l'étude sur la migration irrégulière des jeunes en Guinée, investiguant notamment la prise de décision migratoire ; et l'analyse des données statistiques collectées par l'OIM dans le cadre de l'IC sur les zones de départ et de retour, le profil des migrants etc. (Matrice de Suivi des Déplacements, et base de données Retour et Réintégration). Comparé aux autres pays de l'IC, l'OIM Guinée se distingue par le nombre et la diversité des études réalisées. Sous INTEGRA, les premières enquêtes et entretiens qualitatifs ont été menés par Rarili fin 2019 en vue de l'élaboration de la stratégie transversale de sensibilisation. Les dimensions qui sont encore peu étudiées ou comprises sont les facteurs socio-culturels de la migration, le rôle de la diaspora et des réseaux de passeurs, et les stratégies et messages les plus effectifs pour les contrer.

L'approche initiale a donc consisté à adopter des objectifs, groupes cibles, approches et canaux de communication les plus larges possibles, reposant sur des postulats qui n'ont pas tous été vérifiés par les études. Tant l'OIM qu'INTEGRA ont un document de stratégie, qui est toutefois relativement général et se rapproche plus d'un plan d'action. Certaines questions sont insuffisamment abordées : Les causes de l'émigration sont-elles les mêmes pour tous, indépendamment de l'âge, du sexe, de l'ethnie, de la situation familiale ou du lieu d'habitation ? Qui / quels facteurs influencent la décision ? Quels sont les activités et les messages les plus à même de les faire fléchir ? La campagne vise-t-elle à améliorer la connaissance du risque de migrer irrégulièrement, à infléchir les croyances et attitudes ou à changer les intentions migratoires ? Dans quelle mesure peut-on s'attendre à ce qu'une meilleure connaissance des risques de la migration irrégulière et de ses alternatives résulte dans un changement de croyances et de comportement ? Ces alternatives sont-elles crédibles et accessibles au public cible ? Quelle serait la mesure du succès de la campagne, et comment estimer ses résultats ? Répondre en amont à ces questions aurait permis une meilleure définition de la stratégie et une plus grande sélectivité dans les publics-cibles et les messages/thèmes clés. L'OIM a souffert ici du manque d'expertise interne et du choix au niveau régional de privilégier la diversité d'approche et l'expérimentation. Quant à INTEGRA, la stratégie élaborée par l'agence Rarili en octobre 2019 n'a pas apporté de réponses à la plupart des question listées ci-dessus.

La diversité/combinaison des activités menées par les PMO du FFU en Guinée augmente les chances d'atteindre les groupes cibles et renforce le message, mais les enquêtes de l'OIM et d'Altai Consulting remettent en partie en question le choix des groupes cibles et des canaux de communication. Ces enquêtes révèlent que la décision d'émigrer est majoritairement informée et influencée par les **parents et amis déjà partis à l'étranger** (effet d'entraînement), et que la décision finale est prise par les jeunes seuls. Seul 10% des répondants aux enquêtes de l'OIM et d'Altai Consulting indiquent avoir été poussés par **leur famille ou leur entourage direct** en Guinée, et dans plus de 75% des cas, ces-derniers n'étaient même pas informés du projet migratoire^{xxxiv}. Or l'IC et INTEGRA ont tous deux cherché à impliquer l'entourage direct des migrants potentiels en Guinée (famille, amis, communauté). Davantage cibler les parents et amis à *l'étranger* justifierait des activités

plus intenses sur les **réseaux sociaux** comme Facebook, Messenger et les groupes WhatsApp, surtout en ce qui concerne l'OIM, en plus de la télévision (cf. graphique 25). Les avantages et les inconvénients d'avoir recours à Facebook ont été évalués dans l'étude de l'OIM. Plusieurs éléments plaident en faveur d'une meilleure utilisation de ce réseau social, et des contenus sponsorisés notamment (annexe XX)^{xxxv}. De son côté, Rarili a fortement développé la communication d'INTEGRA sur les réseaux sociaux par le biais de webséries et de posts sur les opportunités de formation, d'emploi et d'entrepreneuriat³⁵.

Les connaissances acquises sur les sources d'informations et canaux de communications remettent également en question la mobilisation par les PMO des **chefs religieux** comme relais auprès de la jeunesse guinéenne, malgré le consensus observé parmi les acteurs locaux et la recommandation formulée par Samuel Hall. En effet, ils sont cités comme sources d'information en général, et sur la migration en particulier, par moins de 5% des jeunes ayant le profil de « migrants potentiels » interrogés par l'OIM et Altai Consulting (données Altai sur le graphique 25)^{xxxvi}.



Par contre, utiliser la **télévision**, viser les **grins** par des causeries éducatives, et le **milieu scolaire et universitaire** par des événements et concours apparaît pertinent : la télévision car il s'agit du canal le plus utilisé et considérées comme le plus crédible par les jeunes ; les grins parce que ces groupes de discussion traditionnels/informels entre amis et voisins sont un lieu privilégié de transmission des nouvelles des parents et amis partis à l'étranger ; et les écoles et universités puisque les migrants guinéens sont particulièrement jeunes et en grande partie étudiants.

L'enquête d'Altai Consulting suggère que le ciblage au niveau individuel est bon : les participants aux activités de sensibilisation retrouvés pour les besoins de l'enquête avaient un profil très proche de celui des migrants : très majoritairement des hommes de moins de 26 ans, en cours d'études secondaires ou supérieures, ou ayant terminé leur cursus et en recherche d'emploi. 30% avait déjà tenté de migrer et la moitié l'envisageait (plus que la moyenne régionale)³⁶ (annexe XX).

En termes de ciblage géographique, les activités à base communautaire ont été plus nombreuses sur l'axe Conakry-Mamou et en milieu urbain et péri-urbain alors que tout le territoire est concerné par l'émigration y compris les régions de Boké, Nzérékoré et les zones rurales, comme le montrent les données de l'OIM (voir carte 2). Cela signifie qu'un effort supplémentaire aurait été nécessaire pour étendre les zones d'intervention et atteindre les communautés plus enclavées – en prenant en compte qu'elles sont donc aussi difficiles d'accès pour les animateurs terrain et peu couvertes par les médias et internet.

³⁵ Et sur les autres médias : journaux, radios, télévision et internet. Plus d'activités sont prévues comme la mobilisation d'influenceurs et la réalisation d'une série fiction guinéenne sur la jeunesse.

³⁶ Bien sûr, cela ne signifie pas qu'ils auraient effectivement migré ni que cette migration allait avoir l'Europe pour destination.

5.3. MISE EN ŒUVRE

La multiplication des types de messages semble être une bonne manière de contrer « l’imaginaire migratoire » qui prévaut actuellement. A cet égard, l’inclusion par l’OIM (sous financement FFU) d’informations sur les opportunités de réussite en Guinée et sur les voies de migration régulières pour compléter les messages sur les risques de la migration irrégulière est pertinente. L’OIM a aussi [mis en ligne](#) de nombreux témoignages des jeunes, y compris d’anciens migrants, ayant réussi en Guinée. Cette approche s’inscrit dans la continuité de la campagne Waka Well qui a rassemblé de nombreuses informations et créé une [plateforme](#) de conseil et d’orientation en ligne (en français uniquement) pour les candidats à la migration et autres personnes concernées. Enfin, tant l’OIM qu’INTEGRA ont utilisé des messages jouant sur le sentiment de fierté et d’attachement national. **D’autres angles ont peu ou pas été utilisés :**

- Les difficiles conditions de vie en Europe ;
- La nécessité de réduire le départ des « bras valides » et de contribuer au développement du pays (argument souvent avancé par les leaders communautaires lors des entretiens qualitatifs conduits par Altai Consulting dans les villages de forte émigration) ;
- L’amour-propre / l’image de soi ;
- Les précautions à prendre pour une migration (irrégulière) plus sûre ; et
- Les méfaits des réseaux de passeurs et de traite.

L’OIM a formé et a responsabilisé l’OGLMI pour la mise en œuvre de nombreuses activités. Des migrants de retour ont ainsi témoigné de leur expérience personnelle de différentes manières, avec un fort impact rapporté sur la crédibilisation du message et la prise de conscience de l’auditoire. Ces migrants de retour avaient bénéficié de l’aide à la réintégration de l’initiative Conjointe ou étaient revenus antérieurement. L’intérêt suscité par leur témoignage et le poids de leur message a convaincu l’OIM et ses partenaires d’en faire une composante à part entière de leur stratégie de communication, et de mobiliser et renforcer l’OGLMI qui a un avantage comparatif certain sur cet aspect (encadré 8). INTEGRA collabore également avec l’OGLMI.

Encadré 8 : L’implication de l’OGLMI et des migrants de retour dans les campagnes de sensibilisation

L’OIM a su capitaliser sur l’avantage comparatif acquis dans le cadre de ses activités de retour et réintégration en appuyant la formalisation de l’OGLMI, une association de migrants de retour. Un protocole d’accord a été signé en 2019 entre l’OIM et l’OGLMI qui positionne l’association comme acteur essentiel de la sensibilisation.

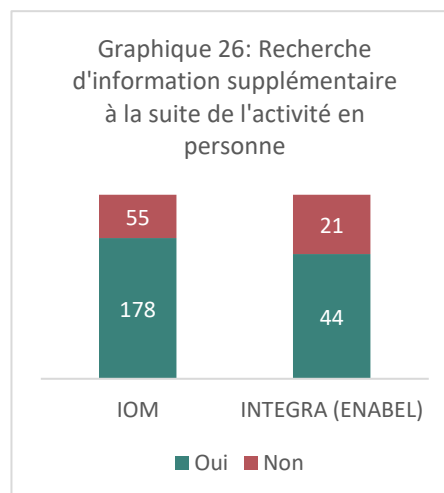
La valeur ajoutée de l’OGLMI se situe à plusieurs niveaux. Son accès aux public cible est facilité par l’expérience et le profil de ses membres, ainsi que son travail parallèle avec les migrants de retour. Elle n’est pas soumise aux mêmes obligations de visibilité que l’UE et l’OIM dont les noms et logos peuvent susciter la méfiance du public cible voire décrédibiliser de message de prévention de la migration irrégulière. L’association, par nature, a une compréhension fine des causes et dynamiques migratoires locales, et sait parler aux jeunes en toute connaissance de cause et avec un langage adapté. L’influence des pairs et des plus expérimentés est puissante³⁷. Les migrants de retour sont identifiés par les enquêtes OMEGA comme la source d’information la plus crédible sur la migration^{xxxvii}.

Le renforcement des capacités de l’OGLMI est continu et s’est opéré à travers divers projets : Appui matériel sous l’IC, formations par le biais du projet OIM MaM, soutien continu par le projet OMEGA. Aujourd’hui, l’OGLMI a gagné en autonomie et collabore avec de nombreux acteurs, y compris des membres INTEGRA. Elle met également en œuvre des projets de sensibilisation (et de réintégration) avec le soutien d’autres organisations.

³⁷ Selon l’évaluation du projet Migrants as Messengers au Sénégal, au-delà de la relation de confiance établie, la dimension émotionnelle et l’identification du public aux témoignages des migrants de retour ont un impact important sur la perception du risque et la réduction de l’intention de migrer irrégulièrement.

Concernant le format à privilégier pour une sensibilisation plus étendue et effective, il semble que le texte ne soit pas toujours le plus pertinent mais les études de l'OIM ne permettent pas de privilégier la vidéo par rapport à l'image³⁸. Rarili considère pour sa part que les vidéos comme une bonne approche permettant de toucher la cible la plus large possible grâce à leur aspect vivant, plus « réel », et leur compréhension facile, même pour les jeunes non alphabétisés notamment dans les villages reculés. Jusqu'à présent, les données collectées par Rarili indiquent que les vidéos-témoignages sont les contenus INTEGRA publiés en ligne les plus consultés. L'OIM a adopté cette approche avec le projet OMEGA.

La possibilité d'interaction avec le public cible et d'information sur les alternatives à la migration irrégulière est importante pour maximiser l'efficacité de la campagne. C'est l'une des limites des médias traditionnels, et une dimension à renforcer dans les activités à base communautaires. Selon l'enquête Altai Consulting et l'étude OIM sur les activités de cinéma ambulant, les trois quarts des répondants ont des questions et sont à la recherche d'informations supplémentaires auprès de leurs proches ou d'institutions officielles après les activités de sensibilisation communautaires ou interpersonnelles³⁹ (graphique 26). Dans ce contexte, organiser des discussions et créer un espace d'échange lors, ou à l'issue de l'activité de sensibilisation permettrait d'accroître encore les effets de la sensibilisation. Actuellement, au-delà des CECOJE soutenus



par divers PMO (dont Terre des Hommes et l'OIM), il existe un manque de structures capables de fournir aux bénéficiaires des informations complémentaires concrètes sur les alternatives à la migration en Guinée. L'OIM a élaboré un « Guide des opportunités et alternatives locales » sous le projet OMEGA et un site internet sous le projet WakaWell, qui gagneraient à être largement diffusé sous un format adapté.

Là encore la faible synergie entre les activités de l'OIM, d'INTEGRA et des autres acteurs de la sensibilisation en Guinée limite l'atteinte de leurs objectifs respectifs. La collaboration reste faible sur les questions de sensibilisation malgré les complémentarités évidentes, les risques de duplication (thèmes/messages et zones d'intervention) et l'existence d'un cadre de dialogue à travers le groupe thématique d'INTEGRA sur la communication (impliquant l'OIM). Les acteurs de la formation, de l'emploi et de l'entrepreneuriat ne sont pas non impliqués (ou marginalement) à ce niveau alors qu'ils contribuent à l'offre d'alternatives à la migration irrégulière (par exemple l'AGUIPE). Ils ont l'avantage de fournir une alternative concrète, qui pourrait être mobilisée pour renforcer les messages.

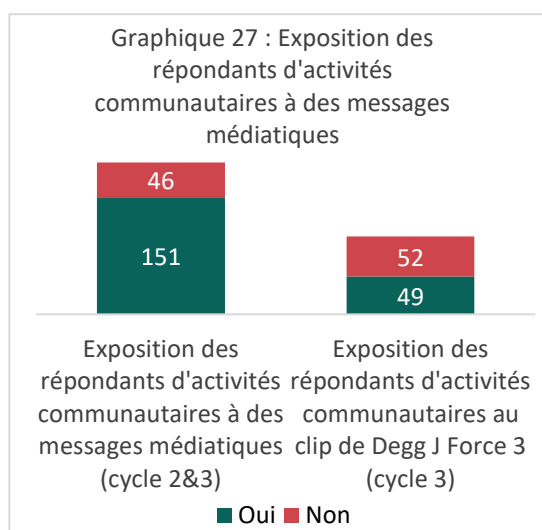
Une meilleure coordination permettrait de mieux répartir les PMO géographiquement et de couvrir tout le territoire. Chacun pourrait alors renforcer le message par la multiplication d'activités dans ses localités d'intervention. La tentation est grande de maximiser la couverture de la campagne et le nombre de bénéficiaires par des activités ponctuelles, au détriment de la diversification des activités et des messages à destination des mêmes groupes-cibles – au-delà du suivi d'activités passées (par une nouvelle visite ou par téléphone). Une meilleure coordination permettrait en outre de centraliser les connaissances acquises et renforcer les futures campagnes.

³⁸ L'étude de l'OIM précitée conclut que la publication d'image sur Facebook semble toujours plus efficace que les vidéos en termes de portée des messages et d'engagement des groupes cibles. D'autre part, les vidéos nécessitent un débit de connexion plus élevé que les images. Mais cette même étude indique également qu'à coût fixe, les vidéos permettent de toucher plus de personnes que les images, notamment grâce aux « partages », qui sont plus nombreux pour les vidéos que les images.

³⁹ Les résultats des enquêtes réalisées dans le cadre du projet Waka Well à Matoto à ce niveau sont plus limités.

5.4. DURABILITE

« La répétition est pédagogique ». L'exposition à différents messages par le biais de plusieurs canaux et activités favorise leur appropriation et la durabilité des effets des campagnes. Les médias de masse comme la télévision et internet, et particulièrement la production [clip](#) à succès du musicien populaire Degg J Force 3 (regardée plus de 1,2 millions de fois sur YouTube) ont permis de donner de la visibilité à la campagne de l'OIM et d'initier cette répétition qu'il n'est pas aisé de créer avec des activités à base communautaire. Ainsi, parmi les répondants d'Altai Consulting qui avaient participé à une activité communautaire, les trois quarts avaient aussi été exposés à des campagnes médiatiques sur la migration, et plus de la moitié avait déjà vu le clip de Degg J Force 3 (graphique 27).



La mobilisation par l'OIM et INTEGRA des acteurs nationaux et locaux dans la conception et la diffusion des messages, et le renforcement de leur capacités grâce à l'expérience du terrain, améliorent les perspectives d'appropriation et de pérennisation des actions :

- Enabel et le PNUD collaborent avec des comités d'identification impliquant le Ministère de la Jeunesse, les représentants des localités et les associations de jeunes. Ils sont chargés de mobiliser les intermédiaires locaux (leaders communautaires, chefs de quartiers...) afin d'atteindre les groupes cibles en vue de la sensibilisation directe.
- Dans le cadre des parcours INTEGRA du PNUD (ASCAD) et d'ENABEL, des modules sont prévus sur la sensibilisation à la migration. Ils permettent, au-delà de la sensibilisation directe des bénéficiaires, un renforcement de capacité des formateurs en vue de potentielle futures formations.
- Au-delà de la OGLMI, l'OIM mobilise les structures de gouvernance de la réintégration pour les activités de sensibilisation (Comités de pilotage, UTR et CSP), dans la définition de la stratégie, des activités et des messages. Leurs compétences initiales étaient faibles mais leur implication à différentes étapes a permis un apprentissage par la pratique (« learning by doing »). De la même manière, divers institutions et ONG ont été ponctuellement impliqués pour des activités spécifiques, comme le ministère de l'Enseignement supérieur ou l'ONG Youth Power.

En outre, Rarili et l'OIM mettent tous deux en place des formations de journalistes et spécialistes des médias ruraux sur le sujet de la migration irrégulière, pour qu'ils continuent de créer du contenu et sensibiliser leurs lecteurs. **Après survenue de la pandémie**, les PMO ont participé à l'effort de sensibilisation sur les « gestes barrières » et seules les activités radio ou Facebook sur la migration ont pu se poursuivre.

Le faible intérêt politique pour la question rend très incertain une prise de relais par l'Etat, mais la succession et diversité des financements obtenus ces dernières années par l'OIM, l'expérience accumulée au fil des années et l'harmonisation progressive des approches et des messages au sein des PMO augmentent les chances d'une certaine continuité.

5.5. SUIVI-EVALUATION

Malgré les progrès réalisés dans le suivi-évaluation des activités, les données sur l'efficacité et la durabilité des résultats de la sensibilisation sont encore très limitées car les indicateurs de rapportages ne mettaient pas l'accent dessus et les outils d'enquête ont été mis en place tardivement. L'indicateur principal de suivi-rapportage requiert de quantifier le nombre de localités

touchées par la sensibilisation et le changement de perception vis-à-vis de la migration d'après des « informateurs clefs ». Au début de l'IC, en l'absence d'équipe dédiée au suivi-évaluation des activités de sensibilisation de l'OIM, celui-ci était réalisé par les équipes sensibilisation elles-mêmes, qui rendaient compte du nombre de localités et personnes touchées et des difficultés rencontrées. Des progrès ont été réalisés et depuis le 2020, le bureau régional de l'OIM a proposé des questionnaires d'enquête complets et harmonisés pour tous les pays de l'IC pour apprécier les impacts en termes de connaissances acquises par les bénéficiaires ainsi que leurs changements de perception et d'intentions migratoires. Ces questionnaires n'ont pas pu être utilisés longtemps compte tenu de la pandémie et le résultat de ces enquêtes n'a, à la connaissance d'Altai Consulting, pas été analysé sous la forme d'un rapport détaillé.

Les études commentées plus haut ont permis d'en apprendre davantage sur les avantages/inconvénients voire les résultats de certaines activités spécifiques : Facebook et le cinéma ambulants. D'autres approches mériteraient d'être évaluées pour guider les futures campagnes, notamment l'utilisation des leaders religieux et de l'OGMI comme relais.

Pour INTEGRA, l'agence de communication Rarili a apporté les compétences nécessaires au développement d'un cadre logique et d'un cadre de suivi-évaluation complexe impliquant divers partenaires. Elle a également réalisé des enquêtes de terrain en amont de la réalisation de la stratégie INTEGRA ; et des enquêtes de suivi-évaluation étaient prévues après la première année de mise en œuvre de la stratégie (retardées par le COVID-19).

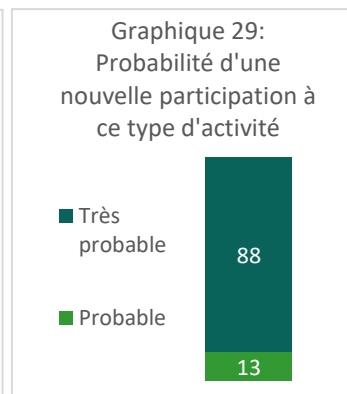
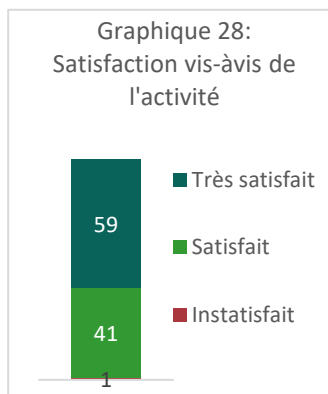
Les principales difficultés du suivi-évaluation ont été : la complexité d'analyser et comparer une grande diversité d'activités, thèmes, tons et canaux de communication ; la difficulté d'identifier, et même de quantifier, les auditeurs des émissions radio/télévisées et les bénéficiaires lors des événements à grand public ; les limites des enquêtes effectuées immédiatement après l'activité et par les personnes mêmes chargées de mener les activités de sensibilisation ; et la difficulté d'enquêter les bénéficiaires après l'activité de sensibilisation (ils ne sont plus sur place, injoignables par téléphone ou plus disposés à participer à l'enquête).

5.6. PARTICIPATION, SATISFACTION, ET FEEDBACK

La continuité de la campagne, la multiplication des activités y compris dans les médias, et l'intérêt du public cible pour le sujet ont permis à l'OIM de largement dépasser ses objectifs quantitatifs. Le nombre de participants aux diverses activités OIM a largement dépassé la cible initiale des 250 « communautés touchées ». Ce résultat a aussi été atteint grâce aux différents projets parallèles qui permettent de renforcer la taille et l'expertise de l'équipe de sensibilisation de l'OIM, de nouer plus de partenariats, de cofinancer certaines activités coûteuses, d'en prolonger la durée, et de diversifier et ajuster les approches au fil du temps. Pour INTEGRA, les diverses agences et Rarili n'ont pas d'objectifs chiffrés, mais elles ont touché plusieurs milliers de personnes (en cumulé).

Les participants interrogés disent s'être déplacés avant tout parce qu'ils étaient informés à l'avance par leur entourage (leader communautaire, amis et famille) et concernés directement ou indirectement par le sujet. Mais les incitations utilisées par les PMO pour attirer le public cible dans les localités (t-shirts, boissons, etc.) ont également joué un rôle (annexe XX).

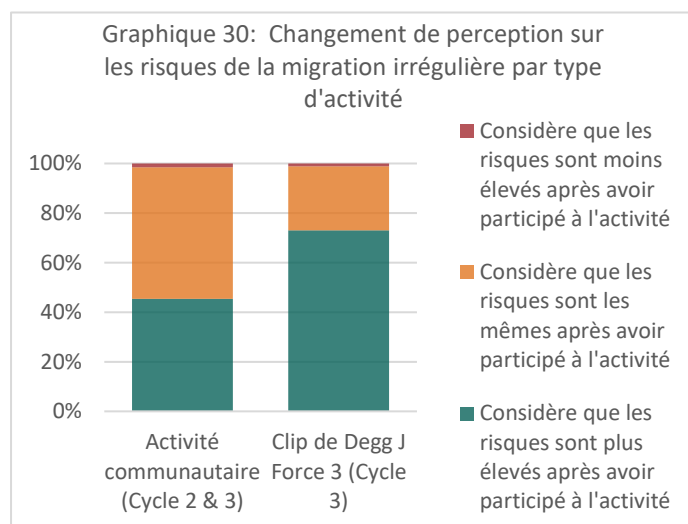
Presque tous les répondants ont trouvé l'activité intéressante et les messages faciles à comprendre et convaincants, quels que soit le PMO ou le type d'activité. 41% ont déclaré être satisfaits et 58% très satisfaits d'avoir participé à l'activité. La quasi-totalité juge très probable qu'ils participent à nouveau



si l'occasion se présentait (graphiques 28 et 29).

5.7. IMPACT

Les bénéficiaires déclarent souvent être déjà familiers avec le thème de l'activité de sensibilisation avant d'y participer, mais la quasi-totalité rapporte avoir acquis des connaissances nouvelles et que leurs perceptions ont évolué, et ce quel que soit le PMO, le type d'activité ou son thème. Par exemple, bien que les trois-quarts des répondants aux enquêtes d'Altai Consulting et de l'OIM disent qu'ils avaient déjà une bonne appréciation du **risque de la migration irrégulière** avant de bénéficier d'une activité de sensibilisation portant sur ce thème^{xxxviii}, 97% ont dit avoir quand-même appris quelque chose de nouveau⁴⁰. Avant la sensibilisation, 35% des bénéficiaires considéraient ce risque comme très élevé et 47% comme élevé. Après l'activité, 93% considéraient le risque comme très élevé (+58 points de pourcentage). Selon les enquêtes d'Altai Consulting, de l'OIM et de Rarili, la désinformation perdure sur les conditions de vie en Europe alors que le coût de la migration irrégulière et les risques de violence et d'exploitation qu'elle implique sont maintenant plutôt bien connus par le public (pas forcément dans les détails, mais en général). Le niveau de connaissance initial semble être globalement un peu plus élevé en milieu urbain qu'en rural.



Le pourcentage de répondants disant que leur opinion sur la migration irrégulière a évolué (54%) est similaire à la moyenne régionale. Si les messages étaient à peu près les mêmes dans tous les pays, le type d'activités de sensibilisation – et celles enquêtées par Altai Consulting – ont pu différer. Les enquêtes de l'OIM en Guinée et au Sénégal portant spécifiquement sur l'impact du cinéma ambulancier et le projet Migrants as Messengers trouvent quant à elles une augmentation de la perception du danger de 10% seulement en Guinée et 25% au Sénégal⁴¹.

Plus spécifiquement, le clip de Degg J Force 3 aurait eu un impact significatif selon l'enquête d'Altai Consulting : le changement de perception est plus marqué chez ceux qui l'ont écouté que chez ceux qui ont assisté à une activité à base communautaire (+24 points de pourcentage de différence ; graphique 30). Les données au niveau régional ne permettent pas de conclure que les campagnes médiatiques sont plus efficaces que les animations communautaires ; leur effet sur les perceptions semble à peu près équivalent. Dans le cas présent, il semble que la dimension émotionnelle présente dans les messages portés par des artistes (Degg J Force 3) ou des migrants de retour (via l'OGLMI) ait un grand poids. A l'inverse, transmettre des connaissances factuelles peut ne pas suffire à faire évoluer les représentations et les attitudes vis-à-vis de la migration^{xxxix}. L'approche orientée sur l'émotionnel est aussi celle qui a été choisie par Rarili.

Les répondants aux enquêtes disent également avoir une bonne connaissance initiale **des opportunités locales** de formation et d'emploi dans leur zone, mais moins des procédures de migration régulière et de demande d'asile^{xl}. Concernant la perception des opportunités locales, l'effet

⁴⁰ Les résultats peuvent être influencés par le biais de désirabilité sociale (incitation psychologique à répondre par la positive à cette question, par exemple).

⁴¹ L'étude de l'OIM sur le cinéma ambulancier en Guinée a montré que cette activité avait eu un impact particulièrement important sur la perception du risque d'exploitation/violence (qui a augmenté de 17%) alors que les données d'Altai Consulting suggèrent un impact fort des activités sur la perception du risque lié à l'utilisation des services des passeurs.

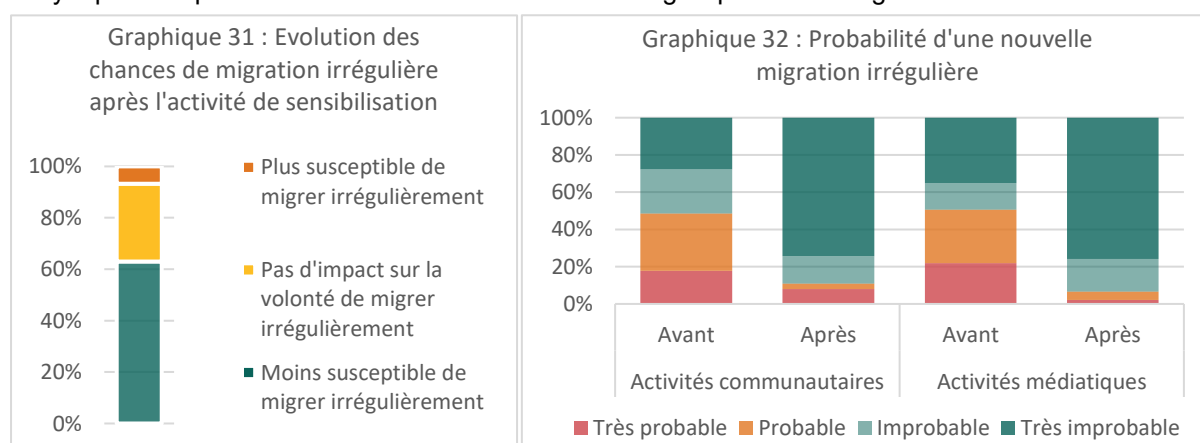
de la campagne reste positif mais plus modéré que sur les risques de la migration irrégulière ; cette constatation est similaire dans les autres pays de la sous-région. En Guinée, entre un tiers et la moitié déclarent avoir une meilleure connaissance et perception de l'existence de ces opportunités après la sensibilisation, en fonction du thème et du type d'activité (enquête Altai Consulting, annexe XX). L'impact serait plus faible selon l'OIM. De fait les données disponibles sont contradictoires : l'enquête sur le cinéma itinérant a conclu à une augmentation de la perception de l'existence de ces opportunités de +19% tandis que les évaluations du projet Migrants as Messengers au Sénégal, et Waka Well en Guinée indiquaient qu'il y avait eu peu d'impact à ce niveau.

L'enquête d'Altai Consulting et de l'OIM indique que la sensibilisation a provoqué des discussions et une diffusion de l'information dans l'entourage des participants : c'est le cas de 82% des bénéficiaires enquêtés par Altai Consulting (sans différence significative entre PMO ou type d'activité ni par rapport au reste de la sous-région). C'est un signe d'intérêt de la part participants et une indication que les « bénéficiaires indirects » sont nombreux. Les bénéficiaires interrogés sont aussi près des trois quarts à dire s'être renseignés davantage sur le sujet après l'activité (quel que soit le sujet), surtout après une activité de sensibilisation interpersonnelle ; c'est beaucoup plus que la moyenne régionale (un tiers).

La campagne semble avoir un impact significatif sur les intentions migratoires. Parmi ceux qui envisageaient la migration irrégulière, près des deux-tiers disent avoir changé d'avis à cause de la sensibilisation, une proportion plus importante qu'à l'échelle régionale. 63% des bénéficiaires disent que la sensibilisation a réduit leur désir d'émigration irrégulière. Le pourcentage qui envisageait le départ comme probable ou très probable est passé de 48% à 11% après avoir été sensibilisé (sans différence significative entre PMO ou type d'activité ; données Altai Consulting, graphiques 31 et 32). Ce pourcentage après sensibilisation est similaire à la moyenne régionale, mais l'effet est plus important en Guinée puisqu'il y en avait initialement plus qui envisageaient le départ.

L'enquête de l'OIM sur l'impact du cinéma itinérant en Guinée avance des résultats plus modestes : elle conclut à une réduction de l'intention de migrer irrégulièrement de l'ordre de 10% seulement. Cet écart peut être dû au type d'activité enquêté : en Guinée Bissau par exemple, le cinéma ambulante est considéré comme moins effectif que d'autres activités à cause de la méfiance du public par rapport au support vidéo préparé à l'avance, laissant moins de place à l'interaction avec le public, et produit et sponsorisé par l'OIM ou l'UE. Il peut aussi être dû à une méthodologie et à des biais de sélection et de réponse différents^{xli}.

Il n'y a pas d'impact observable sur les intentions de migrer par la voie régulière.



5.8. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES D'AUTRES PAYS

Recommandations à l'OIM et INTEGRA

Conception et connaissances

- Continuer à compléter la base de connaissances sur les approches, canaux de communication et messages les plus à même de contrer l'influence de l'imaginaire migratoire, des facteurs socio-culturels, de la diaspora, des réseaux de passeurs, et sur la manière la plus appropriée de segmenter les groupes cibles et leurs influenceurs.
- Continuer de développer le volet suivi-évaluation par des enquêtes et études formatives visant à mieux apprécier l'impact et la durabilité des actions de sensibilisation, d'identifier ce qui marche bien et ce qui marche moins bien, et de guider les stratégies futures par une appréciation de la relation coût-efficacité de différentes approches. Revoir régulièrement les stratégies de sensibilisation existantes à la lumière des études et connaissances accumulées ces-dernières années.
- Impliquer davantage les autorités nationales et locales dans ces initiatives d'études et de suivi-évaluation qui constituent un bon point d'entrée sur le sujet (aidant à renforcer encore leurs compétences et leur intérêt), et y associer également l'OGLMI.

Ciblage et mise en œuvre :

- Assurer une exposition plus répétée, continue et de long terme des mêmes groupes cibles aux activités/messages de sensibilisation.
- Continuer à faire participer les migrants de retour et l'OGLMI aux messages de sensibilisation.
- Cibler plus précisément les activités et renforcer la collaboration entre PMO :
 - Se concentrer en premier lieu sur les cibles primaires (migrants potentiels) et davantage sur ceux qui influencent réellement dans les décisions migratoires (diaspora, influenceurs sur les réseaux sociaux, célébrités).
 - Étendre le ciblage géographique à toutes les zones de forte émigration (notamment Nzérékoré, Boké et les zones rurales) en assurant au besoin une répartition géographique entre PMO.
 - Dans chacune de leur région d'intervention, les PMO multiplient les messages et planifient les activités sur le long terme.
- Exploiter davantage les formats et canaux appropriés : envisager un engagement encore plus fort sur les médias sociaux, WhatsApp, les SMS et la télévision, en particulier pour l'OIM. Poursuivre la sensibilisation sous la forme de causerie éducative pour les migrants potentiels (auprès des grins par exemple) et les sensibilisations dans les écoles et les universités.
- Poursuivre les efforts visant à fournir davantage d'informations concrètes aux "migrants potentiels" sur l'emploi, la formation, les possibilités de migration légale et les conditions de vie en Europe :
 - Renforcer la participation des agences pour l'emploi, PMO, ambassades etc. aux campagnes de sensibilisation afin de répondre directement aux questions des bénéficiaires.
 - Mieux exploiter et diffuser plus largement les outils réalisés par l'OIM (par exemple le Guide des Opportunités et des Alternatives Locales réalisé sous OMEGA ou le site de WakaWell (<https://wakawell.info/guinee/>)).
- Collaborer avec des agences de communication professionnelles lorsque les compétences ne sont pas disponibles en interne. Par exemple, pour améliorer la stratégie de sensibilisation sur les réseaux sociaux.
- Renforcer l'engagement, les capacités et le leadership des autorités dans la sensibilisation pour une meilleure coordination avec les PMO.

Bonnes pratiques d'autres pays

Sera inclus dans la version consolidée

- ⁱ Le Tchad n'étant pas un pays de forte émigration, il n'a pas été concerné par le TPML.
- ⁱⁱ Irregular migration routes to Europe west and Central Africa, IOM, 2020; Assistance to voluntary and humanitarian return, Jan – Jun 2020. Juillet 2020; Assistance au retour volontaire et humanitaire 2017-2020 ; janvier 2021.
- ⁱⁱⁱ Base de données Detection of Illegal Border Crossing, Frontex Migratory Map (mise à jour janvier 2021): <https://frontex.europa.eu/along-eu-borders/migratory-map/>
- ^{iv} Profil des migrants assistés à rentrer dans leur pays d'origine – Afrique Occidentale et Centrale (2017-2019), OIM, février 2020 ; et Profil des migrants assistés à rentrer dans leur pays d'origine – Afrique Occidentale et Centrale (premier semestre 2020), OIM, février 2021
- ^v Assistance au retour volontaire et humanitaire 2017-2020, OIM, janvier 2021.
- ^{vi} Profil des migrants assistés à rentrer dans leur pays d'origine – Afrique Occidentale et Centrale (2017-2019), OIM, février 2020 ; La migration irrégulière des jeunes en Guinée, OIM et Institut National de la Statistique, 2019 ; et enquête TPML d'Altai Consulting (ces trois sources concordent).
- ^{vii} La migration irrégulière des jeunes en Guinée, OIM et Institut National de la Statistique, 2019.
- ^{viii} Ibid, et enquête TPML d'Altai Consulting
- ^{ix} Ibid, et Migration on routes within and from West and Central Africa: DTM FMS Data 2019, OIM 2019. Migration Protection and Assistance Division (MPA)
- ^x Banque mondiale, 2017, 2019; Banque Africaine de développement 2018 ; Fonds Monétaire International, 2018
- ^{xi} Banque mondiale, 2019 ; Direction Générale du Trésor, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, France, 2020.
- ^{xii} Young and on the move in West Africa, Save the Children et Mixed Migration Center, 2018, <https://mixedmigration.org/resource/young-and-on-the-move-in-west-africa/> ; La migration en Guinée : mon projet, les candidats, et les réseaux migratoires, Université Gaston Bergé de Saint-Louis du Sénégal, 2019 ; et La migration irrégulière des jeunes en Guinée, OIM et Institut National de la Statistique, 2019
- ^{xiii} 4ème rapport biennuel sur la réintégration sous l'Initiative Conjointe UE-IOM, OIM, février 2021. A noter que l'OIM a également assisté le retour volontaire de 22 Guinéens en provenance d'Europe – mais pas leur réintégration.
- ^{xiv} Entretiens acteurs clés, PMO / partenaires gouvernementaux, Conakry, février 2020.
- ^{xv} Rapport d'avancement #2 IC Guinée, OIM, 2019
- ^{xvi} 4ème rapport biennuel sur la réintégration sous l'Initiative Conjointe UE-IOM, OIM, février 2021. Calculé de la manière suivante : nombre total de retour – « active caseload ».
- ^{xvii} La mise en œuvre effective de l'accord avec le Ministère de Santé a été mis en attente à cause de la crise sanitaire.
- ^{xviii} Au deuxième trimestre 2020, l'OIM a conduit une enquête auprès des bénéficiaires qui a mis en lumière une situation préoccupante.
- ^{xix} 4ème rapport biennuel sur la réintégration sous l'Initiative Conjointe UE-IOM, OIM, février 2021
- ^{xx} Entretien avec le chargé de la réintégration OIM, 2020.
- ^{xxi} En tant qu'agence du système des Nations Unies, le PNUD peut effectuer des référencement avec l'OIM sans protocole d'accord – ce qui n'a été compris qu'après de longues discussions impliquant les bureaux-pays et les Sièges de ces agences. La GIZ quant à elle n'a pu réaliser aucun référencement avec l'OIM jusqu'à présent en l'absence d'accord, et suite aux retards de mise en œuvre.
- ^{xxii} En 2019, les sept villages qui avaient été choisis pour des projets communautaires étaient situés dans les régions de Boké, Labé, Mamou et Nzérékoré. La culture de la pomme de terre était identifiée comme le projet de réintégration communautaire le plus viable à la fois pour Timbi Madina (région de Mamou) et Popodara (Labé), avec à l'époque un revenu mensuel estimé à 500 000 GNF (environ 50 EUR) par bénéficiaire à Popodara (41 bénéficiaires au total, dont 8 membres de la communauté) et 800 000 GNF (environ 80 EUR) par bénéficiaire à Timbi Madina (33 bénéficiaires au total, dont 13 membres de la communauté).
- ^{xxiii} Rapports biennuels sur la réintégration sous l'Initiative Conjointe UE-IOM. Données tirées successivement des rapports biennuels 1, 2, 3 et 4.
- ^{xxiv} Evaluation on reintegration activities in the sahel and Lake Chad Region, June 2020, OIM.
- ^{xxv} Rapports biennuels sur la réintégration sous l'Initiative Conjointe UE-IOM. Données tirées successivement des rapports biennuels 1, 2, 3 et 4.
- ^{xxvi} 3ème rapport biennuel sur la réintégration sous l'Initiative Conjointe UE-IOM, OIM, juillet 2020.
- ^{xxvii} L'endettement des migrants de retour et l'impact sur la réintégration durable en Guinée, OIM, 2020. Les dettes contractées par les migrants peuvent se cumuler. Dans l'étude, l'OIM classe les dettes des migrants de retour en trois types, pour les individus endettés avant (dettes initiales), pendant (dettes migratoires) ou après leur parcours migratoire. Si 71% des migrants de retour ne déclarent avoir contracté qu'un seul type de dette (avant le voyage ; pour le voyage ; après le voyage) selon l'OIM, 27% déclarent en avoir cumulé deux et 2% cumulent les

trois formes de dettes. Les migrants de retour endettés le sont principalement dans le cadre d'une dette migratoire puisqu'elle concerne 77% des migrants de retour endettés. Parmi ceux-ci, 52% des migrants ne se sont endettés que dans ce cadre tandis que 25% cumulent ce type de dettes avec un ou plusieurs autres.

^{xxviii} Ibid. Les amis ou les proches sont les prêteurs les plus importants pour les dettes initiales et contractées après le retour (respectivement 60 et 64% selon l'OIM) suivis de la famille (31 et 32%). La tendance est inverse pour les dettes migratoires puisque la famille est le principal prêteur (61%) avant les amis et les proches (37%). L'OIM souligne qu'« En dépit du fait que 67% des migrants de retour endettés effectuent une activité rémunérée, les revenus générés semblent trop faibles pour couvrir les montants des dettes contractées. Par ailleurs, 28% des migrants de retour endettés enquêtés étaient sans emploi et 36% recevaient une aide financière de la part de leur famille pour subvenir à leurs besoins. Dans ces circonstances, les capacités de remboursement et de réintégration des migrants de retour endettés sont fortement limitées.

^{xxix} Ibid.

^{xxx} Ibid

^{xxxi} Agence française de développement, Cadre d'intervention - Guinée.

^{xxxii} POS, 2018 ; entretiens acteurs clés, partenaires gouvernementaux/PMO, Conakry, septembre 2019

^{xxxiii} Stratégie de sensibilisation de l'OIM Guinée, 2018, OIM.

^{xxxiv} La migration irrégulière des jeunes en Guinée, OIM et Institut National de la Statistique, 2019 ; Enquête initiale et stratégie de sensibilisation du projet OIM / OMEGA, 2019 ; Enquête 'CAP' de base et finale du projet « IOM X » à Matoto, OIM, 2019 et 2021 ; et enquête TPML d'Altai Consulting (toutes ces sources concordent).

^{xxxv} Les réseaux sociaux couvrent la majorité des cibles des PMO (migrants et migrants potentiels) et même si seule une partie des personnes touchées par ce biais correspond à la cible, cette partie apparaît suffisamment importante pour justifier de telles campagnes selon l'OIM. Par exemple, deux études de l'OIM sur les migrants guinéens estiment qu'entre la moitié et deux tiers viennent d'un milieu urbain (grand centre ou petite ville) où le taux de pénétration d'internet et des réseaux sociaux est le plus élevé ; et l'étude de l'OIM sur l'utilisation de Facebook a estimé qu'environ 10% des personnes touchées ont réagi aux publications Facebook. Autre argument : l'usage de contenus sponsorisés sur Facebook en Guinée est moins coûteux que dans d'autres pays de la sous-région. Sources : Migrer pour réussir : analyse des trajectoires migratoire de la jeunesse guinéenne à travers l'expérience des migrants de retour, OIM, 2018 ; La migration irrégulière des jeunes en Guinée, OIM et Institut National de la Statistique, 2019 ; Assessing the effectiveness of online Facebook campaigns targeting potential irregular migrants: A pilot study in three West African countries, OIM, 2020.

^{xxxvi} La migration irrégulière des jeunes en Guinée, OIM et Institut National de la Statistique, 2019 ; Enquête initiale et stratégie de sensibilisation du projet OIM / OMEGA, 2019 ; Enquête 'CAP' de base du projet « IOM X » à Matoto, OIM, 2019 ; et enquête TPML d'Altai Consulting (toutes ces sources concordent).

^{xxxvii} Stratégie de sensibilisation OMEGA, 2019.

^{xxxviii} Enquête de base et stratégie de sensibilisation OMEGA, OIM, 2019; The Impact of Mobile Cinema Events on Potential Migrants in Guinea : Impact Evaluation Report, OIM 2019; Rapport d'évaluation d'impact campagne « migrants as messengers » (MAM), OIM, 2019 ; L'impact de la communication entre pairs sur les migrants potentiels au Sénégal, OIM, 2019 ; Enquête 'CAP' de base et finale du projet « IOM X » à Matoto, OIM, 2019 et 2021.

^{xxxix} Assessing the impact of awareness raising campaigns on potential migrants – what we have learned so far, Jasper Tjaden, 2020.

^{xl} Enquête 'CAP' de base du projet « IOM X » à Matoto, OIM, 2020; Stratégie de sensibilisation OMEGA, 2019; The Impact of Mobile Cinema Events on Potential Migrants in Guinea : Impact Evaluation Report, OIM 2019; Rapport d'évaluation d'impact campagne « migrants as messengers » (MAM) L'impact de la communication entre pairs sur les migrants potentiels au Sénégal, 2019

^{xli} L'enquête d'Altai Consulting a demandé aux répondants de se souvenir a posteriori de la situation avant sensibilisation (il n'y avait pas d'enquête de base) et n'a pas utilisé de groupe de comparaison pour comparer la situation des bénéficiaires de la sensibilisation avec des non-bénéficiaires.